

2008-12

Percéption des parents sur la suppression des frais scolaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants dans les écoles primaires : points de vue des parents d'élèves de la commune Bukeye en province Muramvya et de la commune Kamenge en mairie de Bujumbura .

Ngendakumana, Angélique

UB, FPSE

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2297>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION!

**PERCEPTION DES PARENTS SUR LA SUPPRESSION DES FRAIS
SCOLAIRES EN RAPPORT AVEC LA SCOLARISATION DE LEURS
ENFANTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES : Points de vue des parents
d'élèves de la Commune BUKEYE en Province MURAMVYA et de la
Commune KAMENGE en Mairie de BUJUMBURA.**

Par NGENDAKUMANA Angélique

SOUS LA DIRECTION DU :
Professeur Herménégilde RWANTABAGU

Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention du
grade de Licenciée en Sciences de
l'Education.

Bujumbura, Décembre 2008

DEDICACE

A nos regrettés parents ;

A nos regrettés frères ;

A notre famille ;

A nos sœurs ;

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Il nous est d'un agréable devoir de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous pensons en premier lieu à Monsieur Herménégilde RWANTABAGU, Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et directeur de ce mémoire. Malgré ses multiples occupations, il a manifesté une ferme volonté de guider et d'orienter nos premiers pas de la recherche. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour ses directives, et ses remarques pertinentes. Sa richesse scientifique, son dévouement et ses conseils nous ont été d'un intérêt inégalable.

Notre expression de profonde gratitude s'adresse également à nos parents, à nos frères et sœurs, qui nous ont incessamment fourni soutien et encouragement, que ce travail leur fasse honneur et nous leur disons merci.

Que ceux qui ont participé à notre formation depuis l'école primaire jusqu'à l'Université trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Que tous les amis et connaissances, dont la liste serait longue pour figurer ici, qui ont témoigné leur sympathie et qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

A tous et à chacun nous disons MERCI.

NGENDAKUMANA Angélique.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

B.E.R.	: Bureau d'Education Rurale
Ed.	: Edition
E.F.I.	: Ecole de Formation des Instituteurs
E.N.S.	: Ecole Normale Supérieure
E.N.F.	: Expansion Scientifique Française
F.M.I.	: Fonds Monétaire International
F.P.S.E.	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
I.D.E.C.	: Institut de Développement Economique
M.	: Million
MINEDUC	: Ministère de l'Education Nationale
N°.	: Numéro
O.A.G.	: Observatoire de l'Action Gouvernementale
O.N.G.	: Organisation Non Gouvernementale
O.N.U.	: Organisation des Nations Unies
Op.cit.	: Opere Citato (ouvrage déjà cité)
P.	: Page
%	: Pourcentage
P.U.F.	: Presses Universitaires de France
R.P.P.	: Régie des Productions Pédagogiques
S.F.A.I.	: Initiative de l'Abolition des Frais Scolaires (School Fees Abolition Initiative)
T.B.S.	: Taux Brut de Scolarisation
T.	: Tome
U.B.	: Université du BURUNDI

TABLE DES MATIERES

	Pages
Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	.iii
Table des matièresiv
0. PARTIE INTRODUCTIVE.....	1
0. 1. Introduction générale.....	1
0. 2. Justification du choix du sujet.....	2
0. 3. Délimitation du sujet.....	3
 I^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	
CHAP. I : ELUCIDATION DES CONCEPTS	5
I. 1. Concept de perception.....	5
I. 2. Concept d'éducation.....	6
I. 2.1. Concept d'éducation formelle.	7
I. 2.2. Concept d'éducation non- formelle.....	8
I. 3. Concept de scolarisation.....	8
 CHAP. II : QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BURUNDI.....	 9
II. 1. L'enseignement à l'époque coloniale.....	9
II. 2. L'enseignement à l'époque post-coloniale.....	11
II. 3. La réforme de l'enseignement primaire de 1973 au Burundi	12
II.3.1. La Ruralisation	12
II. 3 .2. La Kirundisation	13
II. 3. 3. L'école communautaire.....	14
II. 4.L'enseignement primaire universel au Burundi.....	14
II. 5. L'enseignement des filles.....	18

II. 6. Les problèmes actuels de l'enseignement.	21
II. 6. 0. Introduction	21
II. 6. 1. Le système de double vacation	21
II. 6. 2. La surpopulation de certaines classes	22
II. 6. 3. La désaffectation de la carrière enseignante publique	22
II. 6. 4. Le manque des locaux	23
II. 6. 5. Recours croissant à des enseignants non qualifiés	23
CHAP. III : LA POLITIQUE DE LA SUPPRESSION DES FRAIS SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES AU BURUNDI.....	24
III. 1. Justification.....	24
III. 2. Les objectifs visés.....	25
III. 3. Les frais scolaires, un obstacle majeur à l'accès à l'éducation.....	30
III. 4. L'abolition des frais scolaires n'est pas une « baguette magique ».....	31
III. 5. Stratégies et moyens mis en œuvre.....	33
III. 6. Les intervenants.....	34
CHAP. VI : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES.....	36
IV. 1. Problématique	36
IV. 2. Hypothèses de recherche	39
. Hypothèse générale.....	39
. Hypothèse opérationnelles.....	40
IV. 3. Choix des variables et leur justification	40
- Niveau socio-économique.....	40
- Milieu d'origine.....	41
CHAP.V : DESCRIPTION DU MILIEU, POPULATION D'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE.....	42
V. 1. Description du milieu d'enquête.....	42

V. 2. Population d'enquête.....	42
V. 3. Echantillonnage.....	43
V. 4. Méthodologie de collecte des données.....	43
V.4.1. Instrument de collecte des données : Entretien semi – directif	45
V. 5. . Déroulement de l'enquête.....	46
V. 5. 1. La préenquête.....	46
V. 5. 2. L'enquête proprement dite.....	47
V. 5. 3. Difficultés rencontrées.....	47
V. 5. 4. Dépouillement des données.....	48
II ^{ème} Partie. PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION	
DES RESULTATS	
Introduction.....	50
CHAP. VI : POINTS DE VUE DES PARENTS EN RAPPORT AVEC LE NOMBRE	
D'ENFANTS SCOLARISES ET NON SCOLARISES DANS LES	
FAMILLES AVANT ET APRES LA SUPPRESSION DES FRAIS	
SCOLAIRES.....	
	51
CHAP. VII. LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS.....	55
CHAP. VIII. LA SUPPRESSION DES FRAIS SCOLAIRES ET LES	
REALITES ACTUELLES.	61
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS	73
CONCLUSION GENERALE	73
RECOMMANDATIONS	76
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES	

0. PARTIE INTRODUCTIVE

0. 1. INTRODUCTION GENERALE

Dans les pays développés ainsi que dans les pays en voie de développement dont le Burundi en particulier, la fréquentation de l'école joue un rôle important pour le bien-être de l'individu, de la famille et de la société. C'est à l'école où l'enfant reçoit une éducation complète. Cette dernière fait qu'un enfant soit formé sur le plan moral, social, culturel et physique. Avec l'école, l'enfant est doté d'une culture générale, et développe un esprit critique, etc.

C'est dans cette perspective que l'éducation doit être universelle et un droit fondamental pour tous. Comme proclamé par l'Assemblée Générale des Nations Unies : *« Tout enfant a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire »*¹

Paradoxalement, dans les pays en voie de développement, dont le Burundi, les enfants ne bénéficient pas tous de l'éducation primaire. Il y a des barrières qui bloquent certains enfants. Pour le cas du Burundi on peut citer la crise socio-politique qui a secoué notre pays depuis l'année 1993, la faim qui s'observe dans plusieurs régions de notre pays, la mentalité où certains parents gardent certains enfants comme les filles dans leurs ménages, l'ignorance, la pauvreté où la grande majorité des parents d'élèves sont incapables de payer les frais scolaires ainsi que les matériels qu'on exige à l'école. On ne peut pas oublier le manque de modèle où les parents instruits envoient aisément et facilement leurs enfants à l'école et ces enfants sont stimulés par le souci d'être comme leurs parents. Ce qui n'est pas le cas pour les enfants qui n'ont pas d'exemple à suivre. Dans ce cas, on constate en matière de scolarisation des inégalités régionales, entre les sexes, entre les enfants des parents nantis et ceux des parents pauvres et des inégalités enfin entre les enfants des parents instruits et ceux des parents non-instruits.

Dans les années 1980, on a adopté la politique de scolarisation primaire universelle mais cette politique n'a pas réussi. Plusieurs facteurs expliquent la cause de

¹ Déclaration adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York, Nations Unies, 1956.

cet échec : En effet au Burundi, plus de 90 % de la population vivent essentiellement d'une économie agro-pastorale de subsistance qui procure peu d'argent aux parents d'élèves. Ces derniers se plaignent de manque de moyens pour payer les frais et les matériels scolaires afin de scolariser leurs enfants. En outre, le manque des infrastructures scolaires et d'enseignants qualifiés, la crise socio-politique et socio-économique.....sont à la base de la non réussite de cette politique de scolarisation primaire universelle.

Au début de l'année scolaire 2004 -2005, le Gouvernement du Burundi a déclaré la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires. Néanmoins les parents continuent à consentir certaines dépenses scolaires, comme l'achat des cahiers, les frais des veilleurs, l'achat des balais,.... Nous allons voir à travers notre étude intitulée : « *La perception des parents sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants* ». Ce que les parents pensent à ce propos ».

Le présent travail s'articule autour de deux parties principales :

- La première partie porte sur le cadre théorique et méthodologique mais avant de l'entamer nous commençons par justifier et délimiter notre sujet ;
- La deuxième partie enfin est consacrée à la présentation, à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Enfin nous tirons une conclusion générale et formulons quelques recommandations.

0. 2. MOTIVATION ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Aucun comportement n'est le résultat du hasard disent les psychologues. Chaque acte est motivé. Notre sujet de recherche qui est « *La perception des parents sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants* » a été dicté par l'importance que nous attachons à l'éducation. En effet, nous avons déjà indiqué dans l'introduction que la politique de la scolarisation primaire universelle n'a pas réussi à cause de certains facteurs dont la

crise socio-politique et socio économique, le manque d'enseignants qualifiés, le manque des infrastructures scolaires, etc.

Pour le moment, la politique de la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires a été adoptée dans notre pays mais le constat est que malgré cette suppression des frais scolaires tous les enfants ne sont pas scolarisés. Dans notre travail, nous voulons donc analyser les obstacles aux quels fait face la nouvelle politique éducative qui est la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires, en passant par les parents pour découvrir comment ils perçoivent cette nouvelle politique éducative.

0. 3. DELIMITATION DU SUJET

Le domaine de l'éducation est très vaste, il comporte beaucoup d'aspects. On ne peut pas tous les traiter au cours d'une seule recherche. Dans notre travail, nous ne pouvons pas prétendre contacter tous les parents d'élèves du pays. Nous nous sommes limités à ceux de deux provinces, la province MURAMVYA où nous avons contacté certains parents d'élèves de la Commune BUKEYE et la province de BUJUMBURA MAIRIE où nous avons contacté certains parents d'élèves de la Commune KAMENGE. Notre travail s'intéresse spécialement à ce que les parents pensent sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires.

I^{ère} Partie : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAP. I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

Pour qu'il y ait l'entente entre l'émetteur et le récepteur, il s'avère nécessaire d'éviter certaines confusions qui peuvent surgir lors de leur communication. C'est dans cette perspective que la définition de certains termes utilisés souvent dans notre travail de notre recherche reste indispensable.

Ces termes sont les suivants :

- Concept de perception ;
- Concept d'éducation ;
- Concept d'éducation formelle ;
- Concept d'éducation non-formelle ;
- Concept de scolarisation.

I. 1. Concept de perception

Quand on demande à quelqu'un de dire comment il perçoit une chose, un fait, ou un événement qui s'est passé ou qui est en cours, il fait appel à la mémoire, au raisonnement, à l'opération mentale. Il ne répond pas spontanément ; il prend le temps de réfléchir afin de mettre en évidence soit les avantages ou les inconvénients de ce fait ou de cet événement.

Selon N. SILLAMY :

« La perception est une opération mentale complexe par laquelle une personne prend conscience de faits ou d'événement extérieurs »¹

Selon cet auteur, la perception favorise le raisonnement, une pensée profonde, un souvenir ainsi que les attentes qu'une personne a sur ce fait ou événement. La perception suppose la présence d'un objet, d'une personne, etc. On ne peut pas parler de perception dans l'abstraction, car on dégage les qualités ou les défauts de ce qui existe, de ce qui a existé, de ce qu'on déclare ou de ce qu'on a déclaré.

¹ SILLAMY (N.), Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980, p. 540

Pour M. DEBESSE et G. MIALARET

« La perception est quelque chose qui nous fait supposer la présence de quelque chose, d'un objet, d'une personne et c'est progressivement que nous détaillons que nous retrouvons les qualités ou les défauts de cette personne ou de cette chose »¹

I.2. Concept d'éducation

Selon E. DURKHEIM

« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destinée »²

Dans le domaine de l'éducation, ce sont toujours les générations adultes qui initient celles qui sont encore jeunes. L'éducation se soucie de développer l'enfant dans sa totalité et non partiellement. En éduquant, on tient compte des besoins de la société où l'enfant évolue. L'éducation permet à l'enfant de vivre aisément et facilement avec ses semblables. C'est grâce à l'éducation que l'enfant participe sans contrainte au développement de sa famille, de sa nation et du monde entier. Dans sa naissance, l'enfant à des dispositions précaires nécessitant, une orientation un développement vers un but, un objectif visé, utile à la société. L'action d'éduquer concerne l'influence d'un être humain sur un autre être humain.

Pour R. HUBERT,

« L'éducation est l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune et orientées vers un but qui consiste à la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité il est destinée »³

¹ DEBESSE (M.) ET MIALARET (G), Traité des sciences pédagogiques, T .5 .Paris, PUF 1979. P 140

² DURKHEIM (E.) : Education et Sociologie, Paris, PUF, 1973, P 51

³ HUBERT (R.),Traité de pédagogie générale, Paris, P.U.F 1971, p. 213

Le dictionnaire LE PETIT ROBERT DE LA LANGUE FRANCAISE continue en ces termes : « *L'éducation est une mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain, ces moyens eux-mêmes en façonne les hommes par l'éducation.* »¹

En parlant de l'éducation, il ne faut pas toujours entendre un homme adulte qui agit sur celui qui est encore jeune. L'individu étant adulte peut s'éduquer lui aussi, c'est-à-dire l'auto-éducation.

Pour DOTRENS

« *L'éducation est une action qui s'exerce sur soi-même et sur autrui. L'éducation de soi-même, l'auto-éducation est toujours un acte volontaire que l'on s'impose pour parvenir à certains fins, à certains résultats. L'éducation que l'on exerce sur autrui présente cette double caractéristiques de pouvoir être inconsciente ou volontaire* »²

I. 2.1. Education formelle

L'éducation formelle est celle donnée à l'école : c'est l'éducation scolaire, elle a un but déterminé, un délai de formation précis et un programme suivi bien élaboré. Ce système éducatif se remarque depuis l'enseignement de base jusqu'à l'enseignement supérieur.

Voici comment A. PAGE définit ce terme :

« *L'éducation formelle est un système qui a des structures hiérarchiques qui vont de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur et qui comprend en plus des études académiques générales une variété de programmes spécialisés et d'institutions de formation technique et professionnelle à plein temps.* »³

¹ Dictionnaire, le Petit Robert de la Langue Française, Paris, LE ROBERT, 1986, p. 1780

² DOTRENS (R.), Eduquer et instruire, Paris, Nathan, UNESCO, 1966 cité par IDEC p. 28.

³ PAGE (A.), L'économie de l'éducation, Paris, P.U.F 1971, P. 90

I. 2.2. Education non -formelle

L'éducation non-formelle est celle extra-scolaire donnée soit en famille soit dans les centres comme Yaga-Mukama pour les catholiques et dans les centres UMUTWENZI pour les pentecôtistes au Burundi.

Voici la définition donnée par J. HALLAK

« L'éducation non-formelle est tout processus qui est organisé en dehors du système éducatif formel établi, qu'il fonctionne séparément ou pas et qui est destiné à servir des clientèles et des objectifs d'éducation identifiables. »¹

I.3. Concept de scolarisation

Selon BESLAY, *« La scolarisation est un ensemble de mesures prises pour l'instruction d'un enfant tant par les parents que ses maîtres. La scolarisation comprend donc la fréquentation scolaire et l'utilisation des méthodes pédagogiques convenant à chacun »²*

La scolarisation fait appel à plusieurs personnes dont les parents, les maîtres, l'Etat et les enfants eux-mêmes. Les parents sont ceux chargés de faire tout leur possible pour assurer la scolarisation des enfants en premier lieu et les maîtres sont là pour compléter les parents.

Pour le Dictionnaire, Larousse de la langue Française la scolarisation *« est l'action de scolariser, c'est la fréquentation des écoles. »³*

Nous venons d'élucider quelques concepts clés relatifs à notre travail de recherche, passons maintenant au 2^{ème} chapitre concernant quelques considérations sur l'enseignement primaire au Burundi.

¹ HALLAK (J.), *Investir dans l'avenir*, Paris, Harmattan, 1990, P. 127

² BESLAY (M.), *Vocabulaire de psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant*, Paris, P.U.F, 1979, p. 27.

³ *Dictionnaire, Larousse de la langue française*, Paris, P.U.F, p. 1704.

CHAP. II : QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BURUNDI

II 1. L'enseignement au Burundi pendant la période coloniale

Pendant la période coloniale, la scolarisation n'était pas facile ; il y avait une résistance des parents à la scolarisation de leurs enfants. Etant donné que dans l'éducation traditionnelle, on inculquait aux jeunes burundais des valeurs, des normes culturelles qui leur permettaient de vivre comme leurs parents, la jeune fille suivait le modèle de sa mère et le jeune garçon celui de son père, et ceci de génération en génération. Dans la société traditionnelle, il y avait une économie de subsistance et les tâches pouvaient être séparées selon le sexe sans trop de difficultés. La femme avait la tâche des travaux à l'intérieur de la cellule familiale en particulier les travaux domestiques, la broderie, la charge d'élever les enfants. L'homme était tourné vers l'extérieur pour la chasse, la guerre, etc.

L'ordre colonial a changé cet état des choses en introduisant un modèle éducatif formel avec des nouvelles finalités. Par ailleurs, les parents considéraient la scolarisation comme un élément de moins en matière de production car chaque membre de la famille avait son propre rôle, d'où une certaine résistance chez certains parents.

Le problème majeur qui se posait donc aux colonisateurs était la façon de briser cette résistance à la scolarisation. Signalons que cette dernière était gratuite. Cette scolarisation ne tenait pas compte des besoins économiques, sociaux, politiques, moraux de la société burundaise mais on mettait en avant l'intérêt du colonisateur en formant les gens qui allaient travailler dans les plantations, dans les usines, l'exploitation des matières premières et d'autres services bénéfiques aux colonisateurs.

A. SARRAUT s'exprime à ce propos en disant ceci : « ...*L'instruction en effet a d'abord pour résultat d'améliorer la valeur de la production coloniale en multipliant dans les foules des travailleurs indigènes la qualité des intelligences et le nombre des capacités : Elle doit en outre être parmi la classe laborieuse, dégager et classer les élites*

de collaborateurs qui comme agents techniques, contre-mâtres, surveillants, employés ou commis de directions suppléants la demande croissante des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales de la colonisation »¹

La colonisation ne visait donc pas les intérêts du colonisé mais bien celui du colonisateur. P. ERNY dit à ce propos que « l'école d'Afrique n'a pas été conçue, au départ, pour répondre à des besoins de la société locale, mais pour fournir aux gens de la colonisation des auxiliaires et des interlocuteurs façonnés à leur image, d'autant plus appréciés qu'ils étaient plus déracinés et de ce fait plus assimilables. »²

A .SARRAUT dit encore ceci : « Instruire les indigènes est assurément notre devoir...). Mais le devoir fondamental s'accorde par surcroît avec nos intérêts économiques, administratifs, militaires et politiques les plus évidents ». ³.

Et ceci pour signaler que l'école devrait servir aux colonisateurs.

Nous savons que pendant la période coloniale, l'éducation répondait aux besoins des colonisateurs donc au modèle des pays occidentaux. C'était ainsi donc qu'il fallait des réformes pour tenir compte en élaborant les programmes de l'enseignement des réalités socio-économiques, socio – politique et socio-culturelle de notre société. Et d'ailleurs l'éducation est fonction de la société. Etant donné qu'on utilisait la langue française pendant la période coloniale lors de l'enseignement, après la colonisation celle-ci a été remplacée par la langue nationale surtout dans les 1ers degrés de l'école primaire.

Disons que les colonisateurs ont créé très peu d'écoles à l'école primaire et secondaire ainsi que peu de facultés à l'université. L'enseignement pendant la période coloniale était gratuit mais tous les enfants n'étaient pas scolarisés car nous avons dit au paravant qu'on commençait par les enfants des chefs et la résistance des parents par crainte que l'école allait modifier leur organisation sociale. Parlons enfin pour clôturer l'enseignement à l'époque coloniale que les colonisateurs avaient deux objectifs :

¹ SARRAUT (A.), *L'Afrique de 1800 à 1965, texte et commentaires*, Bujumbura, ENS, 1977, p. 107

² ERNY (P.), *L'enseignement dans les pays pauvres, Modèles et propositions*, Paris, Harmattan, 1979, p.13

³ SARRAUT(A.), *Op. cit.*

Le premier était celui qu'on vient de citer dans les pages précédentes et le second objectif était l'évangélisation qui faisait appel aux missionnaires. Ces derniers inculquaient la foi chrétienne aux colonisés qui croyaient en KIRANGA comme l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Ces missionnaires ont participé eux aussi à la scolarisation mais avec condition que leurs écoles mettaient en avant la foi chrétienne. C'est ainsi donc qu'on rencontre souvent ici au Burundi des écoles sous conventions catholiques.

II. 2. L'enseignement au Burundi pendant la période post-coloniale

Pendant la période post-coloniale, l'éducation était caractérisée par plusieurs changements pour adapter le système éducatif Burundais aux besoins de la société. Nous savons que pendant la période coloniale, l'éducation répondait aux besoins des colonisateurs donc au modèle des pays occidentaux. C'était ainsi donc qu'il fallait des réformes pour tenir compte en élaborant les programmes de l'enseignement des réalités socio-culturelles de notre société et l'éducation est fonction de la société. Etant donné qu'on utilisait la langue française pendant la période coloniale dans l'enseignement, après la colonisation celle-ci a été remplacée par la langue nationale surtout dans les 1ers degrés de l'école primaire.

A ce propos, N. NDIRURUKUNDO dit ceci : « *Adapter l'école au milieu, c'est avant tout analyser les contenus et les méthodes d'enseignements. Deux opérations sont nécessaires pour cela : d'abord trier et simplifier les contenus des écoles primaires d'Europe, ensuite ajouter quelques leçons spécifique* »¹

C'est dans cette perspective que la plupart des pays africains ont entrepris la réforme de leur système éducatif pour remédier à ce problème. Lors de la conférence de Nairobi en 1968, les recommandations suivantes ont été reformulées sur l'enseignement primaire qui doit :

¹ NDIRURUKUNDO (N.), L'éducation de base au Burundi : Ecole Yaga-Mukama (1996-1973), structures, fonctionnement et impact social, Paris, Thèse inédite, Université René Descartes, 1990.

- *Contribuer au renforcement de l'unité nationale ;*
- *Assurer l'intégration sociale et culturelle de l'enfant au sein de la collectivité ;*
- *Jouer le rôle de transformation et de développement économique et social ;*
- *Réviser à cet effet le contenu et les orientations de l'enseignement afin que :*
- *Les risques de déracinement de l'enfant soient réduits dans la mesure du possible,*
- *L'école primaire vise non seulement l'instruction mais aussi la préparation à la vie,*
- *L'école primaire inculque à l'enfant le respect et le goût du travail manuel ;*
- *Accorder l'attention nécessaire à la possibilité d'utiliser les langues nationales comme véhicules de l'enseignement et déterminer l'âge optimum et les méthodes les plus efficaces pour l'enseignement de la première langue de grande communication ;*
- *L'enseignement primaire tant dans les régions rurales que dans les villes soit dispensé à tous les enfants avec les mêmes connaissances et leur offrir les mêmes chances de poursuivre leur éducation. »¹*

Cette conférence visait donc l'adaptation du système éducatif aux besoins de la société.

II. 3. Reforme de l'enseignement primaire de 1973 au Burundi.

La réforme de 1973 mettait en avant trois principaux éléments à savoir :

1. La ruralisation
2. La Kirundisation
3. L'édification de l'école communautaire

II.3. 1. La ruralisation

On a opéré la ruralisation en vue de l'intégration de l'enfant en milieu rurale.

¹ Conférence sur l'Education et la formation scientifique et technique par rapport au développement en Afrique,
Nairobi, Juillet 1968, Rapport Final, P. 19

En effet, il fallait habituer l'enfant à son milieu, lui inculquer ses avantages et ses inconvénients. Notre société Burundaise est rurale à 90 % d'où l'enfant devrait être au courant des tâches d'un agriculteur et conscient de la nature de ses activités et de ses besoins en vue de s'améliorer.

A ce propos, J. SINDAYIKENGERA dit ceci :

« Ruraliser, c'est adapter notre éducation aux besoins de notre pays qui est rural pratiquement à 100 %. La ruralisation consiste d'abord à s'adresser aux enfants dans la langue maternelle, à leur apprendre à lire et à écrire le véhicule usuel de communication orale. Ensuite, elle tend à leur donner la formation nécessaire, soit pour aborder des études ultérieures, soit pour devenir des agriculteurs conscients de leurs responsabilités et aptes à réaliser une évolution agricole. Pour ce faire, elle étudie le milieu dans lequel le jeune élève vit. »¹

II.3 .2. Kirundisation

On a adopté la kirundisation dans la réforme de 1973 en vue d'utiliser le kirundi comme véhicule principale de l'enseignement primaire .Ce qui n'était pas le cas pendant la période coloniale où les colonisateurs enseignaient en utilisant dans la langue française.

Avec la kirundisation, on favorisait la culture burundaise et on réhabilitait la langue nationale.

A ce propos, J. SINDAYIKENGERA dit ceci :

« L'utilisation de cette langue comme moyen d'enseigner dans toutes les disciplines notamment les disciplines scientifiques et techniques. Elle est à la fois un enseignement de la langue, c'est-à-dire qu'on analyse les faits linguistiques, et qu'on apprend les sciences d'observation et de technologie productives. Elle doit favoriser le développement. Dans sa stratégie, la kirundisation intègre le développement de

¹ SINDAYIKENGERA (J.), Analyse critique du système d'enseignement Burundais après la réforme de 1973 à travers les opinions des enseignants, mémoire, U.B, F P S E, Bujumbura, Février , 1991, p. 10.

l'intelligence opératoire, fait en sorte que l'individu soit plus producteur et plus animateur dans sa communauté. »¹

Le même auteur continue en ces termes

« C'est l'enseignement de toutes les disciplines en langue nationale qui est le Kirundi, l'enseignement de cette langue comme discipline et comme réhabilitation de la langue et de la culture nationale. »²

II. 3. 3. Ecole Communautaire

Par définition, l'école communautaire est une école conçue, créée et gérée par la population (communauté). Cette école doit être implantée là où cette communauté veut, doit répondre à ses aspirations et celle-ci doit fournir des efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'école et doit être solidaire. A ce propos le BER dit ceci :

« Edifier une école communautaire, c'est placer une école parmi la population. C'est surtout faire de cette école une institution voulue, créée par la population, et qui soit apte à satisfaire ses besoins. Parler d'école communautaire, c'est amener une population à témoigner de son attachement à sa jeunesse par des actes concrets de solidarité. »³

II. 4. L'enseignement primaire universel au Burundi

Les années 80 marquent le début de la volonté du Gouvernement de scolariser tous les enfants en âge scolarisable. L'objectif de cette politique, était de démocratiser, d'assurer l'équité et l'égalité des enfants du pays dans l'enseignement ainsi qu'atteindre la pleine inscription en 1987. Dans ce cas, tous les enfants seraient scolarisés sans distinction basée sur leurs milieux d'origine, le revenu, le sexe ou sur la catégorie socio-professionnelle de leurs parents. Les capacités ou les dons individuels seulement seraient

¹ SINDAYIKENGERA (J.), Op. Cit. P 10

² Idem, Op. Cit. p. 10

³ B.E.R., Ecole Communautaire au Burundi, Bujumbura, Février, 1981, p. 12.

les limites dans l'accès aux établissements scolaires. Pour réaliser cet objectif, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre. Selon S. HABONIMANA, il y a eu :

- « *L'application systématique de la politique de double vacation des maîtres et des locaux dès la rentrée scolaire 1982 – 1983 ;*
- *La fixation d'un système de promotion collective autorisant 85 % comme taux de promotion et limitant le taux de redoublement à 10 % et le taux d'abandon à 5 %.*
- *La mise en place de la carte scolaire d'enseignement primaire afin d'organiser rationnellement la construction et l'équipement des écoles en fonction de la demande éducative et des caractéristiques du milieu.*
- *La mobilisation et la sensibilisation des collectivités locales en vue de soutenir les efforts du gouvernement dans la construction et équipement des écoles.*
- *La construction des Ecoles de Formation des Instituteurs (EFI) et la création de la Régie des Productions Pédagogiques (RPP) pour répondre aux besoins imposés par la scolarisation primaire universelle en matière d'enseignement et de manuels scolaires »¹*

Des progrès considérables ont été réalisés comme le prouve le tableau suivant :

¹ HABONIMANA (S.), Inerties de la population en matière de scolarisation Primaire Universelle, mémoire, U.B, F.P.S.E, Bujumbura, 2000. P.30

**TABLEAU N°1 : EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU
BURUNDI DE 1980 A 2003**

Année Scolaire	Nombre d'écoles	Nombre de salle de classe	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves	TBS	Rapport des élèves/ classe	Rapport des élèves/ maitre.
1980 – 1981	792	4714	5620	175 856	29,3	37	32
1981 – 1982	768	4911	5418	206 627	33,2	42	37
1982 – 1983	819	5226	5916	272116	42,1	52	46
1983 – 1984	875	5516	6149	301278	44,9	55	49
1984 – 1985	945	5761	6728	343027	49,3	60	51
1985 – 1986	1023	6148	7422	385936	53,5	64	52
1986 – 1987	1171	6590	7800	452425	60,5	70	58
1987 – 1988	1271	7180	8258	528487	68,1	74	64
1988 – 1989	1322	7576	8339	568057	70,7	75	65
1989 – 1990	1322	8059	9471	596684	71,6	74	63
1990 – 1991	1342	8484	9461	629907	72,0	73	67
1991 – 1992	1342	8894	9672	631039	68,6	71	65
1992 – 1993	1412	9458	10361	651086	74,4	69	63
1993 – 1994	–	–	–	–	–	–	–
1994 – 1995	1217	8928	9969	529634	60,0	59	53
1995 – 1996	1198	6497	9435	426535	43,0	65	45
1996 – 1997	1212	8962	10694	453746	45,0	51	42
1997 – 1998	1338	8785	11597	554981	68,0	63	48
1998 – 1999	1506	9839	12156	670882	60,0	68	55
1999 – 2000	1536	9946	12425	706643	68,0	71	57
2000 – 2001	1727	11019	16217	806214	73,2	73	49
2002 – 2003	1850	11816	17297	880252	77,2	74	51
Taux d'accroissement Annuel moyen	4%	4%	4%	8%	–	–	–

Source : Service de la planification de l'éducation.

- : Données non disponibles

Si l'on observe ce tableau, on constate que durant la période 1980-2003, le nombre d'écoles, de salle de classes et d'enseignants a augmenté à un rythme généralement semblable. C'est-à-dire à un taux d'accroissement annuel moyen de 4%. Ceci signifierait que si le personnel enseignant était réparti équitablement, chaque salle de classe aurait un enseignant titulaire. Toute fois, les effectifs des élèves ont augmenté à un taux d'accroissement annuel moyen de 8%. Ce faible taux d'accroissement des élèves explique en partie les faibles rapports élèves / maître et élèves /classe qui ont particulièrement chuté avec la crise de 1993. Malgré tous ces efforts fournis par le gouvernement, tous les enfants du pays n'ont pas été scolarisés à cause de plusieurs raisons dont l'ignorance de l'école, le déclin économique, terres cultivables limitées, la crise politique, les camps des déplacés, de l'explosion démographique et autres.

B. BARARUFISE dit ceci :

« Tous les parents Burundais désirent ardemment que leurs enfants soient instruits, ils dépensent tout ce qu'ils peuvent car ils considèrent que de telles dépenses constituent un investissement. Ils savent que une fois les études terminées, leurs enfants vont récupérer et même dépasser ce qu'ils ont dépensé. Les problèmes que nous rencontrons dans ce domaine pourraient trouver un jour ou l'autre des solutions adéquates. »¹

Au Burundi à cause de la population qui augmente sans cesse, les terres cultivables sont limitées alors que plus de 90 % de la population burundaise tirent leurs revenus de l'activité agro-pastorale. Dans ce cas ils ne parviennent pas à avoir les moyens pour scolariser leurs enfants.

Pour ce qui est de l'explosion démographique, les parents, l'Etat, les enseignants, ainsi que les élèves rencontrent des problèmes car les infrastructures scolaires ne parviennent pas à accueillir tous les enfants en âge d'être scolarisés et les parents sont incapables de les scolariser tous étant donné que les frais scolaires montent incessamment.

¹ BARARUFISE (B.), Contribution à l'étude des problèmes posés par l'éducation et la Scolarisation au Burundi, thèse de doctorat, Université de Lyon II, 1974, p. 288.

A ce propos, F. RURIHOSE dit que :

*« Le coût total d'un enfant de l'école primaire est de plus ou moins 8 000F par an alors que plus de 60% des familles gagnaient en 1997 moins de 33 000 F par an et qu'une famille en moyenne au Burundi peut avoir 5 à 6 enfants ».*¹

La crise politique de 1993 qui a causé des dégâts presque dans tous les domaines sans épargner le domaine de l'éducation où beaucoup de locaux ont été détruit sans oublier le matériel didactique, la perte des vies humaines y compris des enseignants qualifiés ou pas.... Certaines régions surtout rurales ont été abandonnées par les enseignants pour des raisons de l'insécurité ce qui a favorisé des disparités régionales en matière de disponibilité d'enseignants.

II. 5. L'enseignement des filles au Burundi.

Dans les pays en voie de développement en général et au Burundi en particulier, les filles sont moins scolarisées par rapport aux garçons. En effet, on remarque que dans la population scolarisable, les filles représentent 2/3 des jeunes non scolarisés et que 2/3 des analphabètes sont des femmes. Ceci est occasionné par plusieurs facteurs dont la société traditionnelle prend une part non négligeable. Cette dernière rendait la jeune fille dépendante de ses parents et n'avait pas à dire même dans le choix de son époux. Dans ce cas elle devrait développer un complexe d'infériorité par rapport aux garçons qu'elle considérait comme forts et intelligents.

A ce propos B. NYINAWANKUSI dit ceci : *« Si la femme sait obéir, elle n'a plus qu'à obéir tout au long de son existence. De ce fait la jeune fille perd une partie de sa personnalité et surtout de sa volonté. Elle finit par développer tout un complexe d'infériorité face aux garçons. L'auteur continue en ces termes : Une jeune fille béninoise ne déclare-t-elle pas que : les garçons sont toujours les plus forts c'est normal, nous, nous sommes des filles, c'est aussi normale que nous soyons moins fortes ».*²

¹ RURIHOSE (F.), Système éducatif Burundais, crise, tâtonnement et incohérence, Bujumbura, Janvier 2007, p. 33

² NYINAWANKUSI (B.), L'étude au Burundi de quelque facteurs d'handicap à la Scolarisation des filles FPSE, Bujumbura, 1981. p. 10

En outre les mentalités des parents qui disaient que « ntamashure y'umukobwa » continuent à diminuer l'effectif des filles scolarisées. Les parents continuent à considérer les travaux domestiques comme une nécessité vitale pour les filles. Ces dernières doivent aider les parents à la préparation des repas, transport de l'eau, prise en charge ses petits frères et/ou petites sœurs, etc.

I. DEBLE signale que :

« La fille a au foyer un certain nombre de fonctions qu'elle ne pourra pas accomplir si elle quitte la maison à des heures régulières pour se rendre à l'école »¹

Ainsi au Burundi, il y a toujours eu moins de filles que de garçons dans des écoles des divers niveaux. Il faut également remarquer que les filles elles-mêmes s'éliminent en faisant des mariages précoces, des maternités en âge scolaire, etc. Tout cela contribue à la diminution des filles à l'école par rapport aux garçons. Signalons de plus que les missionnaires ont aussi négligé la création des écoles destinées aux filles. Les premières écoles créées par les missionnaires pendant la colonisation étaient celles des garçons sauf celle de BUKEYE ; Il n'y avait même pas des écoles mixtes pour scolariser les deux sexes. Et tout cela contribuait à la réduction des effectifs des filles qui fréquentent l'école.

En se basant sur les statistiques, F. RURIHOSE souligne que les filles sont moins scolarisées par rapport aux garçons : « Les statistique de l'année scolaire 1997-1998 montrent qu'elles n'étaient que 44,8 % en première année, 46,7 % en sixième année et 44,9 % en moyenne de toutes les classes. Elles n'étaient que de 44,3 % pour l'année scolaire 1999-2000 »².

A l'heure actuelle, on constate que l'effectif des filles scolarisées tend à augmenter selon les régions. Cela est dû à la sensibilisation des parents par le gouvernement et à la force de certaines associations comme FAWE sans oublier les

¹ DEBLE (I.), La scolarité des filles, Paris, UNESCO, 1980, p. 89

² RURIHOSE (F), Système éducatif Burundais, crise, tâtonnement et incohérence, Bujumbura, O.A.G, Janvier 2001, P. 38

organisations internationales dont l'UNICEF. Mais les effectifs restent inférieurs à ceux des garçons.

FAWE stipule que « en dépit des efforts qui ont été faits pour réduire les inégalités d'accès à l'éducation entre les filles et les garçons, les disparités persistent encore et cela à tous les niveaux de l'enseignement. FAWE souligne que des facteurs sociaux, historiques, culturelles, politiques pourraient avoir contribué à inhiber l'équité à la scolarisation des enfants du pays. Cette association continue en disant qu'avant la crise, en 1992-1993, neuf provinces sur quinze (soit 60 %) avaient un TBS inférieurs à la moyenne nationale estimée à 70 %. Ce taux variait d'une province à une autre et entre garçons et filles, il variait selon les provinces mais globalement, les filles étaient scolarisées à 62 % tandis que le taux brut de scolarisation (TBS) est de 78 % pour les garçons ».

L'UNICEF pour sa part dit ceci : « Si la politique de scolarisation primaire universelle et d'implantation des collèges communaux au niveau secondaire a été surtout bénéfique aux filles, elles restent peu nombreuse par rapport aux garçons à tous les niveaux d'enseignement. Ainsi, en 1998-1999 sur 75328 élèves dans les écoles secondaires, 35331 sont des filles soit 49,9 %. En 1989-1990 date du début d'exécution de la politique des collèges communaux, elles représentaient 35 %. »

Pour lutter contre ces inégalités entre sexes en matière de scolarité, on pourrait proposer la scolarisation primaire universelle pour tous mais, on sait que cette politique a échoué dans les années 1980 à cause des crises socio-politiques, socio-économiques et socio-culturelles.

On peut proposer donc la gratuité effective de l'enseignement dans le sens du terme où l'Etat payerait tous les matériels nécessaires pour l'enfant, le nourrir, tout en sensibilisant tous les parents des coins perdus pour scolariser leurs filles et donner même des prix pour les motiver. Un exemple frappant est celui de la province KARUSI précisément en commune de GIHOGAZI où l'UNICEF nourrit tous les enfants pendant les heures de midi et les parents qui ont scolarisé les filles reçoivent cinq litres d'huile de coton à la fin de chaque mois. Dans ce cas, les parents sont motivés à scolariser leurs filles.

II. 6. Les problèmes actuels de l'enseignement

II. 6. 0. Introduction

Les observateurs et les partenaires de l'éducation dont le gouvernement, les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G), les pays étrangers et les parents constatent qu'aujourd'hui la qualité de l'enseignement a fortement diminué dans le système éducatif burundais. Plusieurs raisons sont à la base de cette baisse de qualité. Citons à titre d'exemple, le système de double vacation, la surpopulation de certaines classes, la désaffection de la carrière enseignante, le manque des locaux et le recours croissant à des enseignants non qualifiés.

II. 6. 1. Le système de double vacation

Instaurée dans les années 1980 avec la politique de la scolarisation primaire universelle, ce système fait que certains enfants étudient une demi-journée et les autres une autre demi-journée c'est-à-dire l'après midi. Dans le système de double vacation, l'enseignant est obligé de préparer les leçons, les devoirs, les interrogations à la maison alors que la plupart des enseignants habitent dans les milieux ruraux où il n'y a pas d'électricité. Disons que l'enseignant est surchargé avec ces heures dites « supplémentaires ».

A ce propos, D. BITAGOYE dit ceci :

*« Le système de double vacation à l'école primaire a réduit de 25 % le temps consacré à l'enseignement tout en augmentant la charge horaire de l'enseignant de 50 % (de 26 à 39 h / semaine). Cette surcharge de l'enseignant l'oblige à préparer ses leçons et à corriger les devoirs (quand il a encore le courage de les donner,...) en dehors des heures de service, c'est-à-dire à la maison, sans électricité pour la quasi-totalité des enseignants du milieu rural où justement il y a très peu ou pas de suppléant si pas en déficit en enseignants ».*¹

¹ BITAGOYE (D.), cité par RURIHOSE *Op. cit.* p. 28

Avec cet auteur, on remarque que certains enseignants préfèrent supprimer les devoirs alors que ces derniers ont un apport non négligeable dans le développement intellectuel de l'élève.

II. 6. 2. La surpopulation de certaines classes

Actuellement, le nombre d'élèves augmente indépendamment des locaux et des enseignants. Le nombre d'enfants par classe du primaire varie selon les régions : il y a des provinces où on rencontre un effectif très important d'élèves surtout dans les centres urbains. Aujourd'hui, avec la politique de la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires, les élèves sont nombreux surtout dans les premières années où on peut totaliser même jusqu'à 200 élèves par classe. Ce problème est observé presque à tous les niveaux donc du primaire à l'université. Par exemple, à l'université du Burundi avec la suppression du Service Militaire Obligatoire (S.M.O) qui a occasionné le système de double promotion à l'université, on avait 210 étudiants dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education en première candidature, durant l'année académique 2002 – 2003. Il est évident que de tels effectifs ne favorisent pas l'encadrement pédagogique de l'apprenant ce qui explique en grande partie le mauvais rendement.

II. 6. 3. La désaffection de la carrière enseignante publique

Cette désaffection est due au bas salaire octroyé par l'Etat par rapport au secteur privé. Ce bas salaire est accompagné par un travail dur et fatiguant de la carrière enseignante. Dans ce cas, l'enseignant préfère combiner sa carrière avec d'autres travaux comme l'agriculture pour qu'il puisse assurer au moins ses besoins primaires, se loger et se nourrir. C'est ainsi donc que certains finalistes du Lycée Pédagogiques (L.P) n'acceptent plus d'aller travailler en dehors de leur milieu natal surtout si ce milieu permet une culture rentable.

On peut se poser la question de savoir où l'enseignant trouve le temps de faire ses affaires étant donné qu'il travaille toute la journée. Comme réponse, l'enseignant

s'absente et personne n'ignore les méfaits de l'absentéisme. Les autres quittent le secteur public pour chercher le travail dans le secteur privé où ils sont bien rémunérés. Les autres enfin préfèrent le chômage chez soi à un travail qui ne permet que de vivre loin de chez soi.

II. 6. 4. Le manque des locaux

Les locaux restent peu nombreux par rapport aux élèves. Malgré les efforts fournis par le Gouvernement à la reconstruction des locaux détruits pendant la crise socio-politique qui a secoué notre pays en 1993, on constate que ces locaux sont limités. En effet, les effectifs des élèves ne cessent pas d'augmenter alors que les locaux restent les mêmes. D'où la surpopulation des classes parlée ci – haut avec comme conséquence la difficulté d'encadrer les élèves.

II. 6. 5. Recours croissant à des enseignants non qualifiés.

Nous avons vu qu'avec le système de double vacation, avec la désaffection de la carrière enseignante que les enseignants rencontrent beaucoup de problèmes où certains préfèrent même le chômage. Dans ce cas, l'Etat fait recours aux non qualifiés par manque des qualifiés. Il y a deux dictons français qui disent qu' « On récolte ce qu'on a semé » et qu' « on donne ce qu'on a ». Les enseignants non-qualifiés ne peuvent pas dispenser un enseignement de qualité. La question des non qualifiés devrait être une question préoccupante dans les meilleurs délais car ce sont des élèves qu'on forme aujourd'hui qui vont participer à la construction du Burundi de demain d'où ils devraient bénéficier d'une formation solide et d'ailleurs on dit en Kirundi « Izija guhona zihera muruhongore ». Ce qui veut dire que « la défaillance de l'éducation entraîne le débâcle social ». Nous venons d'épuiser le 2^{ème} chapitre entamons maintenant le 3^{ème} chapitre traitant de la politique de la suppression des frais de scolarité.

CHAP. III : LA POLITIQUE DE LA SUPPRESSION DES FRAIS DE SCOLARITE.

III .1. Justification

Selon le MINEDUC :

« L'UNICEF et la Banque mondiale ont organisé un atelier sur le thème « construire sur ce que nous savons et soutenir définir un soutien durable » à Nairobi du 5 au 7 Avril 2006, dans le double objectif de discuter des expériences en matière de planification et d'introduction des politiques d'abolition des frais scolaires et de consolider des partenariats pour un appui à court et à moyens termes aux différents pays. Cette manifestation a réuni six pays pilotes en termes d'abolition des frais scolaires (l'Ethiopie, le Ghana , le Kenya, le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie) et trois pays en passe de se lancer dans ce processus (le Burundi, le Haïti et la République Démocratique du Congo) ainsi que des agences bilatérales et multilatérales, des instituts universitaires et d'autres parties prenantes.

L'atelier de Nairobi a permis d'approfondir la question des politiques d'abolition des frais scolaires et de fournir des résultats solides sur la qualité de l'éducation de base. Les participants de plusieurs pays ont estimé que cet atelier leur avait donné davantage confiance et qu'ils se sentaient prêts. Les partenaires ont promis d'œuvrer ensemble pour les aider à mieux gérer les processus d'abolition des frais scolaire et à prendre des dispositions concrètes pour faire progresser l'ordre du jour. L'initiative de SFAI est désormais engagée au près de ces neuf pays – plus le Libéria, la Papouasie- Nouvelle Guinée et le Yémen qui ont récemment demandé un soutien en la matière. »¹

Au Burundi, la décision de la suppression des frais scolaires a été prise en 2005, deux semaines avant la rentrée scolaire, provoquant l'inscription de cinq cent milles (500.000) enfants supplémentaires (soit une augmentation de 30 % selon le MINEDUC).

¹ Source : MINEDUC : Lever les obstacles financiers à l'éducation, conférence sur l'abolition des frais scolaires, planifier la qualité et la pérennité financière, BAMAKO, 19-22 Juin, 2007, P. 25

Disons que cette augmentation d'élèves n'était pas parallèle au nombre des infrastructures et au nombre d'enseignants ce qui a causé sans doute des problèmes pour l'enseignement.

III. 2. Les objectifs visés

A l'exemple des autres pays qui ont adopté la politique de la suppression des frais scolaires, le Burundi a aussi fixé des objectifs qui vont guider la politique éducative jusqu'en 2015. Ces objectifs sont les suivants :

1. Atteindre l'achèvement universel du cycle primaire en 2015.
2. Gérer de manière contrôlée les flux d'élèves au-delà du primaire.
3. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement public.
4. Garantir un système éducatif équitable.
5. Assurer une meilleure efficacité dans l'utilisation des moyens.

III.2.1. Atteindre l'achèvement universel du cycle primaire en 2015

Pour que la scolarisation primaire universelle soit concrète à la rentrée scolaire 2015-2016, deux obligations doivent être mises en œuvre :

1. Tous les enfants d'âges scolaire devront être inscrits en 1^{ère} année dès la rentrée 2011.

Le taux d'achèvement du cycle primaire devra être égal à 100 % à la rentrée 2015-2016 (33 % en 2003-2004). C'est à dire qu'il n'y aura plus d'abandon avant la 6^e année. En conséquence, le nombre d'élèves devrait être proche de deux millions à la rentrée 2015. Pour que cet objectif soit atteint, plusieurs conditions se posent pour scolariser de tels effectifs. D'abord, l'accroissement des capacités physiques d'accueil afin d'accueillir non seulement les nouveaux inscrits mais surtout ceux qui n'abandonnent plus s'avère important. Il faut donc la construction de nombreuses écoles et la réhabilitation de celles en mauvais état. De plus l'adaptation du mode de fonctionnement des écoles primaires par la réduction des redoublements, afin de diminuer significativement une cause importante d'engagement des classes, doit être mis



en application. La double vacation des maîtres et des locaux doivent être maintenue au moins jusqu'en 2010 étant donné que la capacité d'accueil est limitée.

De surcroît, l'accroissement de l'enseignement privé est utile pour soulager l'effort du secteur public. Avec cet enseignement, on va partager les effectifs d'élèves qui vous seront sans cesse croissants d'ici à 2015.

Enfin, on ne peut pas oublier le recrutement d'enseignants en nombre suffisant pour maintenir d'abord puis améliorer le taux d'encadrement actuel dans les écoles publiques, gage d'une qualité meilleure de l'enseignement dispensé.

III. 2.2. Gérer de manière contrôlée les flux d'élèves au-delà de l'enseignement primaire.

Au niveau de l'enseignement, on ne peut pas privilégier un seul niveau (primaire) au détriment des deux autres (secondaire et supérieur) car les 3 niveaux sont complémentaires et sont successifs. Développer par exemple l'enseignement primaire en oubliant le secondaire est un échec car le primaire se poursuit en secondaire et ce dernier en supérieur. Donc il faut une homogénéité entre les 3 niveaux. A ce propos le plan d'action pour la mise en œuvre du développement sectoriel de l'éducation dit ceci :

Si l'on veut maintenir un enseignement (un enseignement) avec une qualité minimale et éviter la formation d'un grand nombre de chômeurs diplômés les questions de qualité et d'équité vont être présentes dans l'ensemble des niveaux d'enseignement et des formations de même que l'efficacité qui, elle, fera l'objet d'un développement spécifique.

Le plan d'action continue en disant ceci :

Afin de disposer de sous-ensembles relativement homogènes, le système éducatif a été divisé en 10 composantes. Pour chacune desquelles, un plan d'action spécifique a été élaboré par les responsables et les cadres concernés, ces 10 composantes sont les suivants : Préscolaire, primaire, secondaire, secondaire général et pédagogique,

secondaire technique, formation professionnelle supérieure, alphabétisation, inspection, planification, administration.

Pour gérer de manière contrôlée les flux d'élèves au-delà de l'enseignement primaire, des choix difficiles mais clairs ont été faits. Les niveaux des flux prévus pourront évoluer en fonction de l'environnement du système éducatif.

Dans le cas de l'Université du Burundi des marges de manœuvre existent et seront utilisées : d'après le MINEDUC, il s'agit de :

- Réduction des redoublements par une gestion plus serrée des bourses d'études et par une réorganisation de l'encadrement des étudiants, des méthodes d'apprentissage et des modes de contrôle.
- Mise en place de filières professionnalisées, principalement courtes en science et technologie, au lieu de filières longues générales.
- Instauration d'un examen d'entrée propre à chaque faculté en fonction des possibilités raisonnables d'accueil et des débouchés prévisibles, ce contrôle étant distinct de l'examen d'Etat qui sera maintenu. Puis généralement, il apparaît nécessaire de déterminer un profit d'entrée dans l'enseignement supérieur qu'il soit public ou privé. De même, l'organisation d'états généraux de l'enseignement supérieur permettra de débattre publiquement des mesures nécessaires pour adapter celui ci aux réalités de la mondialisation. Ceci serait précédé d'un audit de l'enseignement supérieur.

Dans le secondaire général, les flux seront régulés par le fait que l'entrée dans chaque cycle sera plus sélective en termes de connaissances et de motivation. En particulier, le Test National effectué à l'issue de la 10^{ème} année pour l'orientation sera également utilisé pour une régulation des flux à partir de 2010. Dans l'enseignement préscolaire, le MINEDUC indique que le taux de couverture va passer de 4,5 % à 12,5 % et sera organisé très majoritairement dans un cadre communautaire.

La formation professionnelle va contribuer aussi à la régulation des flux en accueillant une partie des sortants du primaire et du 1er cycle du secondaire général. On

va redynamiser les Centres d'Enseignement des Métiers et on va remplacer progressivement les Centres de Formation en liaison étroite avec les entreprises. Les concernés sont les sortants du primaire non admis en 7^{ème} année et les sortants de la 10^{ème} année. Le rôle de l'enseignement privé est également important dans la régulation des flux.

Le MINEDUC signale que les effectifs inscrits dans des établissements privés devraient s'accroître d'ici à 2015, dans les proportions suivantes :

Secondaire 1^{er} cycle : de 10 % à 15 % des effectifs

Secondaire 2^{ème} cycle : 19 % à 25 % des effectifs

Supérieur : de 35 % à 50 % des effectifs

III. 2. 3. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement public

Dans l'enseignement primaire, l'accroissement sensible des effectifs et ses conséquences peuvent modifier beaucoup de choses si rien ne change dans les niveaux supérieurs donc si l'on ne se donne pas les moyens de garantir une formation de qualité. Dans le système éducatif, pour mesurer la qualité on se base sur les moyens engagés dans le processus éducatifs mais aussi sur les résultats. Pour ce qui est des moyens, on peut voir par exemple la fourniture de moyens pédagogiques dont on sait qu'ils améliorent les apprentissages et les résultats.

Des actions sont prévues dans plusieurs niveaux comme dans l'alphabétisation, le primaire, secondaire général, secondaire technique, formation professionnelle sans oublier le supérieur et d'ailleurs nous avons dit que tous les niveaux sont complémentaires.

III.2. 4. Garantir un système éducatif équitable.

L'atteinte de la scolarisation primaire universelle dans le pays pauvre comme le Burundi risque fort d'être un vœux pieux si l'on ne se donne pas les moyens d'aider les plus défavorisés par le revenu, la localisation géographique et le genre à fréquenter l'école primaire jusqu'en 6^{ème} année. On sait qu'actuellement seule une minorité

favorisée notamment par le revenu et la localisation géographique peut bénéficier d'une scolarisation complète niveaux avancés du système éducatif. Pour favoriser un système éducatif équitable, plusieurs actions vont être mises en œuvre aux niveaux de l'offre et de la demande de l'éducation.

Au niveau de l'offre de l'éducation :

- Dans la préscolaire : doublement des capacités d'accueil dans l'enseignement public mais surtout développement considérable de l'enseignement communautaire ;
- Implantations des constructions scolaires de manière à réduire le temps d'accès pour les élèves ruraux ;
- Affectation des personnes (enseignants dans le primaire et le secondaire général,) et prenant mieux en compte des effectifs des élèves à encadrer ;
- Réforme de la carte des établissements pédagogiques de manière que les communes ayant un déficit manifeste et permanent en enseignants puissent bénéficier en priorité d'un établissement de formation des enseignants à proximité d'elles ;
- Déconcentration progressive de l'Université du Burundi vers les chefs-lieu de certaines provinces afin de la rapprocher des populations.

Au niveau de la demande d'éducation, il s'agit de :

- Identification des groupes vulnérables face à l'éducation et des mesures les plus adaptées pour compenser leurs handicaps ;
 - Dans le primaire : mise en œuvre rapide des aides aux populations défavorisées pour supprimer progressivement les abandons en cours de cycle de leurs enfants ;
 - Dans le secondaire : mise en place d'aides pour favoriser l'accès et la rétention des élèves capables et issus de groupes sociaux défavorisés.
-

III. 2. 5. Une meilleure efficience dans l'utilisation des moyens

Comme dans les autres domaines. La gestion des ressources destinées à l'éducation s'avère importante les ressources disponibles pour l'éducation étant rares et à l'usage alternatif, Il faut donc s'assurer que celles-ci sont utilisées avec une efficience maximale. Pour ce faire, des actions sont prévues dans quatre directions complémentaires. Il s'agit donc de se doter d'un système d'information adapté aux besoins de pilotage du MINEDUC mais surtout au service de sa gestion, d'améliorer la gestion administrative, d'améliorer la gestion pédagogique et de définir de nouveaux rapports entre acteurs dans l'éducation.

En analysant ces cinq objectifs, on constate qu'il existe des contraintes non négligeables. On peut dire par exemple le temps, moins de 10 ans nous séparent de 2015, il reste à voir que ces objectifs vont être atteints durant ce temps. De plus, pour le financement, l'éducation est en concurrence avec d'autres fonctions collectives ce qui fait que les ressources nationales pour ce secteur sont forcément limitées. Enfin, les capacités d'accueil, il faut développer les infrastructures en fonction des effectifs qui pourront être admis aux différents niveaux de l'enseignement.

III.3. Les frais scolaires, un obstacle majeur à l'accès à l'éducation

Les frais scolaires sont l'un des plus gros obstacles au développement de la scolarité dans les pays les plus pauvres. Dans ces pays, le coût d'une scolarité est un obstacle incontournable pour de nombreux enfants leur interdisant d'accéder à une éducation de base de qualité et de la suivre à son terme. Les coûts directs et indirects de l'éducation sont particulièrement lourds dans les pays où la pauvreté impose des arbitrages douloureux aux familles qui ont à décider combien d'enfants scolariser, lesquels et pour combien de temps. Ceci est malheureux car aucun enfant ne devrait être privé de scolarité au motif que sa famille ne peut pas payer. Un enseignement primaire de base gratuit et obligatoire est avant tout un droit de l'homme. On sait d'ailleurs que l'éducation joue un rôle important pour l'individu par le fait qu'elle donne aux enfants les

moyens de se prendre en charge et émancipe le pays. La suppression des frais scolaires est une condition nécessaire mais non suffisante.

Pour qu'elle soit une réalité, il faut identifier tous les coûts qui pèsent sur la décision des parents de scolariser leurs enfants. Cela recouvre donc les coûts indirects qui sont d'autres charges pesant sur les foyers démunis. Ces derniers sont sensibles à ces frais minimes soient-ils. Pour parler au moins de la scolarisation primaire universelle, l'Etat devrait prendre en charge l'ensemble des coûts de la scolarité supportés par les familles étant donné que dans notre société Burundaise, la majorité de la population n'arrive même pas à satisfaire ses besoins primaires à cause de la pauvreté. L'omniprésence de ces coûts indirects fait que tous les enfants ne bénéficient pas de l'éducation scolaire formelle malgré la suppression des frais scolaires.

III. 4. L'abolition des frais scolaires n'est pas une baguette magique.

La suppression des frais scolaires ne se limite pas à des déclarations politiques et doit se traduire par une politique rationnelle, correctement planifiée, largement négociée, exhaustive et durable et par des cadres opérationnels. La suppression des frais scolaires est faisable et aussi réaliste mais les débats la concernant doivent privilégier les solutions permettant de planifier, gérer et entretenir les processus complexes qui suivent les déclarations ainsi que l'explosion des effectifs. Nous avons signalé dans les pages précédentes que la suppression des frais scolaires a entraîné une progression spectaculaire des inscriptions mais elle ne va pas sans de grosses difficultés qui doivent être prises en compte et résolues si l'on veut consolider et pérenniser les acquis. Ces difficultés ont trait à la qualité, aux mesures spécifiques visant à garantir l'équité, à la gouvernance et à la gestion ainsi qu'au financement et à l'allocation des ressources.

Pour ce qui est de la qualité, la suppression des frais scolaires doit aller de pair avec une planification anticipée qui permettra de faire face aux énormes défis liés à l'explosion des inscriptions, entre autres la mise à disposition du nombre de classes et d'installations scolaires nécessaires et correctement équipées, approvisionnement en

manuels scolaires et autres fournitures ; déploiement et rémunération d'enseignants supplémentaires et bien formés.

Pour ce qui est de l'équité, la suppression des frais scolaires n'entraîne pas automatiquement la scolarisation de tous les enfants en âge scolarisable. La discrimination contre les filles ainsi que contre les enfants des pauvres ont persisté malgré cette suppression. Lors de la suppression des frais scolaires, la gouvernance et la gestion doivent être impliquées car la suppression passe par le renforcement des structures décentralisées afin d'assurer un flux adéquat de ressources, de fournitures et d'allocations budgétaires aux écoles. Elle passe aussi par le renforcement des capacités des écoles en matière de planification, de budgétisation, d'achats et de gestion. Elle doit par ailleurs intégrer le renforcement de la responsabilité et des procédures, des achats transparents et une utilisation judicieuse des fonds.

La suppression des frais scolaires a des implications sur les fonds disponibles pour les secteurs prioritaires de la lutte contre la pauvreté ainsi que sur la masse salariale de la fonction publique. Elle oblige le pays à réfléchir à des solutions pour mobiliser au mieux les ressources financières intérieures. Elle doit être reliée aux perspectives macro-économiques globales du pays. Comme signalé auparavant, qu'il faut prendre en considération tous les niveaux d'études lors d'une politique éducative.

Le pays s'efforce d'assurer un développement équilibré du système d'éducation et de formation en élaborant des stratégies visant à lever les obstacles financiers dans le secondaire. On constate qu'avec la scolarisation universelle et un achèvement pratiquement général du primaire, le prochain problème à gérer sera celui de l'accès équitable à l'enseignement secondaire. Il faut donc d'intenses négociations et des arbitrages politiques entre les partenaires de l'éducation. Il s'agit des bailleurs : la Banque Mondiale, FMI et le Ministère des finances afin d'étudier ensemble les différentes options financières pour appuyer durablement la décision de la suppression des frais scolaires dans les dispositions budgétaires nationales et dans les modalités d'aide prévisible à long terme.

On ne peut pas oublier les parents et les syndicats d'enseignants pour parvenir à équilibrer les salaires et les autres dépenses mais aussi pour mobiliser ces acteurs la suppression des frais scolaires peut introduire des améliorations dans la gestion globale des systèmes éducatif et même servir de déclencheur aux réformes sectorielles de l'éducation et du développement social. Ce n'est pas donc une simple mesure politique isolée et elle ne consiste pas uniquement à remplacer les frais scolaires et à gérer la flambée des inscriptions ainsi provoquée. Elle exige un environnement politique sain dans le secteur de l'éducation et dans les secteurs connexes. Elle oblige les pays et les partenaires au développement à envisager des solutions pour une gestion plus efficace et plus équitable des ressources.

III. 5. Stratégies et moyens mis en œuvre

Pour arriver aux objectifs visés lors de la suppression des frais scolaires, plusieurs stratégies ont été envisagées jusqu'en 2015, selon le MINEDUC ; Il s'agit de : La construction, réhabilitation et l'équipement des salles de classes, comme le financement, le MINEDUC et les bailleurs de fonds y consacrent une partie importante des fonds disponibles.

On sait également que l'Etat a décidé la construction de salles de classes jusqu'à – ce que chaque colline de recensement ait sa propre salle de classe. On ne peut pas oublier de signaler les écoles dites mobiles construites au début de la déclaration de la politique en cours surtout dans les premières années.

Enfin l'Etat n'a pas oublié d'envisager le recrutement de nombreux enseignants pour que cette politique fonctionne à la normale. Le Plan d'Action dit ceci en rapport avec le recrutement des enseignants: l'Etat fait un effort important en matière de recrutement d'enseignants. Selon le Plan d'Action, il faut :

- « 4344 sur le budget 2005 ; 4164 sur le budget 2006 ; 3100 sur le budget 2007 ;
- La lutte contre le redoublement sera entamée avec l'organisation d'un atelier pour débattre de cette question avec les enseignants car rien ne pourra se faire

sans leur acceptation des mesures visant à ramener le taux moyen de redoublement à 10 % en 2015 ;

- Le MINEDUC stipule aussi qu'un effort important a été également prévu pour améliorer la formation des enseignants, avec, notamment, la mise en place d'une formation continue à distance et, surtout, la réforme de la formation initiale qui commencera à s'appliquer durant la période couverte par le plan d'action. Désormais, les futurs enseignants (D₇) seront recrutés parmi les Lauréats des humanistes et formés en un an sur le plan professionnel (psychopédagogie). Ceci entraînera le tarissement du recrutement à l'issue des sections pédagogiques.
- Enfin, il faut dès à présent mettre en oeuvre des mesures visant à accroître la fréquentation scolaire dans les zones où celles-ci est moins forte surtout au niveau des filles »¹

III. 6. Les intervenants

Dans cette politique de la suppression des frais de scolarité, les intervenants sont les parents, le Organisation Non Gouvernemental et autres acteurs. Pour ce qui est des parents, ils continuent à acheter les cahiers ainsi que les uniformes et les frais de veilleurs exigés dans certaines écoles, etc. Les O.N.G. jouent aussi un rôle important, citons à titre d'exemple, l'UNICEF qui donne quelquefois des livres, des craies. Il a joué aussi un rôle non négligeable lors de la construction des écoles dites mobiles en donnant des tantes et des tableaux portables. L'UNICEF finance les enseignants non qualifiés en formation, leurs formateurs ainsi que les enseignants qui étudient l'Anglais et le Kiswahili pendant les vacances. Disons enfin que l'UNICEF donne quelquefois aux élèves des cahiers malgré que ces derniers parviennent aux écoles tardivement après la rentrée scolaire. La part du Gouvernement est également significative. L'Etat distribue aux écoles des bancs pupitres, des craies, des tableaux, des livres, rémunère les fonctionnaires, ... Parmi

¹ MINEDUC, Direction de l'enseignement de base : Plan d'action pour la mise en oeuvre du plan de développement sectoriel de l'éducation, Bujumbura, 2007, pp. 5 -7

les autres acteurs, il faut signaler bailleurs extérieurs qui donnent des aides destinées à l'éducation.

**Tableau n° 2. : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ELEVES DANS
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BURUNDI DE 1990 – 2006.**

Période	Effectif
1990 - 1991	600.200
1991 - 1992	600.500
1992 - 1993	700.700
1993 - 1994	400.200
1994 - 1995	400.000
1995 - 1996	400.500
1996 - 1997	400.800
1997 - 1998	500.800
1998 - 1999	600.200
1999 - 2000	700.000
2000 - 2001	700.500
2001 - 2002	800.000
2002 - 2003	900.800
2003 - 2004	1.000.000
2004 - 2005	1.002.000
2005 - 2006	1.300.800

Selon ce tableau, on constate que durant la période de 1993 les effectifs des élèves ont diminué considérablement à cause de la crise socio-politique. Nous constatons également qu'après la suppression des frais scolaires, les effectifs ont augmenté mais certains élèves ont abandonné l'école par après à cause de plusieurs facteurs.

Nous avons vu que la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires à la rentrée scolaire 2005 a provoqué un afflux considérable de nouveaux élèves qu'il n'a pas été possible d'accueillir en totalité. Disons également que malgré la suppression des frais scolaires, de nombreux élèves ont abandonné l'école au fur et à mesure selon certaines circonstances dont le manque d'enseignants, des infrastructures insuffisantes, le matériel didactique, la présence des coûts indirects qui fait que les parents continuent à payer pour la scolarité de leurs enfants, la faim qui fait rage dans certaines régions de notre pays. Nous venons de terminer le troisième chapitre parlant la politique de la suppression des frais de scolarité, passons au quatrième chapitre concernant la problématique de notre recherche, les hypothèses et les variables.

Source du Tableau n°2: MINEDUC : Premier élément pour une présentation de l'enseignement primaire, Bujumbura, 2006, P. 1.

CHAP. IV : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES

IV. 1. PROBLEMATIQUE

Dans les pays en voie de développement et le Burundi en particulier le problème de scolarisation est l'un des problèmes importants de notre temps. Des millions d'enfants n'apprennent pas à lire, à écrire et à compter alors que personne n'ignore que la clé du développement de n'importe quel pays est l'école. Grâce à cette dernière, on lutte contre la faim et la maladie qui sont les conséquences directes de l'analphabétisme. Avec la scolarisation l'enfant parvient à comprendre le monde dans lequel il est appelé à vivre et acquiert un bagage intellectuel et moral nécessaire. Il est donc très utile de scolariser tous les enfants sans aucune distinction. A ce propos l'UNESCO dit ceci à propos de l'éducation :

« C'est la possession minimale de la connaissance et d'attitudes assurées à chaque individu et qui devraient être communes à tous. Elle devrait viser à permettre à chaque individu de développer ses propres potentialités, sa créativité, son esprit critique à la fois pour son épanouissement et son bonheur personnel afin qu'il soit un citoyen et un producteur utile au développement de sa communauté »¹

La scolarisation permet aux enfants de travailler pour le bien être d'eux-mêmes, de la nation et du monde entier. Grâce à la scolarisation, l'individu est capable de s'adapter aux différentes circonstances inconnues qu'il devra affronter dans l'avenir. C'est à l'école que l'enfant apprend les règles, les normes, les droits et les devoirs qui régissent l'individu et la société.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que « tous les enfants devraient avoir accès à l'éducation fondamentale. L'éducation fondamentale doit offrir à tous les enfants sans distinction de sexe, du milieu

¹ UNESCO : L'éducation de base en Afrique de l'Est, Nairobi, 1974, p 36

d'origine, d'appartenance sociale et de religion, la possibilité d'acquérir une instruction satisfaisante. »¹

L'éducation a pour objet de préparer l'enfant à la vie de tous les jours et de former une jeunesse responsable, consciente de sa mission, qui saura utiliser la science au service de la société. L'enseignement primaire doit être universel et doit tenir compte de la culture et des besoins de la société.

A travers l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, on remarque qu'aucune barrière n'est érigée à l'encontre de qui que ce soit, qu'il soit fille ou garçon, qu'il appartienne à telle ou telle religion ou tel milieu.

« Toute personne a droit à l'éducation, l'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental, etc. L'accès aux études supérieures doit être ouvert en plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et de liberté fondamentale. Elle doit fournir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations, tous les groupes sociaux ou religieux »²

Malgré cette déclaration universelle des Droits de l'Hommes, on constate que dans notre pays le Burundi tous les enfants ne sont pas scolarisés au même pied d'égalité.

Les enfants qui ne sont toujours pas scolarisés sont en majorité issus des familles pauvres, de milieux ruraux et sont plus particulièrement les filles. Dans leurs cas, les coûts directs et indirects de l'éducation pesant sur les familles sont les premiers facteurs d'exclusion.

Voici ce que nous affirme M. FEDERICO :

« Il y a plus de 40 ans, les nations du monde affirmaient dans la déclaration universelle des droits de l'homme que toute personne a droit à l'éducation.

¹Nations Unis, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, New-York, 1988, p. 14

² Idem

Aujourd'hui pourtant, malgré les efforts considérables déployés par les pays du monde pour garantir son droit à tous, réalité reste celle-ci :

Plus de 100 M d'enfants dont au moins 60 M de filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire,

Plus de 960 M d'adultes, dont 2/3 de femmes sont analphabètes et tous les pays tant industrialisés qu'en développement connaissent un grave problème d'analphabétisme fonctionnel,

Plus d'un 1/3 des adultes du monde n'ont pas accès au savoir imprimé, aux nouveaux savoirs et aux technologies qui pourraient améliorer la qualité de leur vie et les aider à façonner le changement social et culturel et à s'y adapter. Et plus de 100.000.000 d'enfants et d'innombrables adultes n'achèvent pas le cycle éducatif de base qu'ils ont entamé. Des millions d'autres poursuivent jusqu'à son terme sans acquérir des connaissances et des compétences indispensables »¹

L'école bénéficie en général les enfants provenant des familles nanties, d'un niveau de vie élevé, d'une catégorie socio-professionnelle élevée car leurs parents parviennent à payer les frais scolaires. De plus les enfants des parents instruits sont scolarisés suivant le modèle de leurs parents. Ceux des milieux urbains bénéficiant de plusieurs écoles concentrées dans les villes.

A ce propos, P. SIBOMANA, dans son Cours de Sociologie de l'Education dit ceci :

« Les psychologues comme Alfred BINET ont montré qu'il existe une inégalité sociale devant l'enseignement depuis le primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. L'entorse à la démocratisation de l'enseignement serait notamment les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves ».²

¹ FEDERICO (M.), *La mémoire de l'avenir*, Paris, UNESCO, 1994, P. 325

² SIBOMANA (P.), *Cours inédit de sociologie de l'éducation*, Bujumbura, UB, FPSE, 2^{ème} Licence, année académique 2005 - 2006.

A ce propos F. RURIHOSE dit ceci :

*« Les disparités économiques s'observent déjà dans le système éducatif burundais. Ainsi pour tous les paramètres étudiés on observe que les villes et plus particulièrement la mairie de Bujumbura, se classent pratiquement toujours beaucoup mieux que les régions rurales ».*¹

L'année scolaire 2004--2005 a débuté avec la déclaration de la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires et notre sujet de recherche étant « La perception des parents sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires.», nous souhaiterions recueillir auprès de ces parents des perceptions qu'ils ont sur la suppression des frais scolaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants.

En outre, nous voudrions à travers les interventions de nos sujets trouver des réponses aux questions suivantes :

- Les parents apprécient-ils de la même manière la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires ?
- Les parents selon leur niveau de vie, ont-ils une même vision sur la suppression des frais scolaires et de son importance ?
- Tous les parents pensent-ils que la suppression des frais scolaires a allégé réellement le fardeau de la scolarisation ?
- Les parents de la ville et les parents de la campagne ont-ils une même perception sur la suppression, des frais scolaires dans les écoles primaires ?

IV. 2. Les hypothèses

- **Hypothèse générale**

D'une manière générale, certains parents seraient disposés à scolariser tous les enfants suite à la suppression des frais scolaires.

¹ RURIHOSE (F.), *Op. Cit*, P. 27

- **Les hypothèses opérationnelles**

a) Certains parents du milieu rural seraient moins disposés à scolariser leurs enfants que les parents du milieu urbain face à la suppression des frais scolaires.

b) Certains parents d'un niveau socio-économique bas seraient moins disposés à scolariser leurs enfants que les parents d'un niveau socio-économique élevé face à la suppression des frais scolaires.

IV. 3. Variable et justification de leur choix

Dans notre travail de recherche, nous avons utilisé deux variables : variable niveau socio-économiques et variable milieu d'origine. Puisqu'au Burundi, il n'y a pas de critères d'indice établis pour classer les gens selon leur statut socio-économique, dans notre travail, nous nous sommes basée sur la classification suivante :

Une famille ayant au moins un membre commerçant ou fonctionnaire diplômé du secondaire et plus est considérée comme ayant un statut socio-économique élevé.

Une famille d'agriculteurs n'ayant pas de fonctionnaire diplômé ou un commerçant est considérée comme ayant un statut socio-économique bas.

- **Niveau socio-économique**

En choisissant cette variable niveau socio-économique, nous avons pensé que les enfants issues d'une famille pauvre peuvent ne pas aller à l'école car la famille est incapable de payer les frais scolaires. Pour les enfants issus d'une famille d'un niveau de vie élevé, ils peuvent être incités par leurs parents ou par quelques uns des membres de la famille qui auraient fréquenté l'école.

- **Milieu d'origine**

Nous avons considéré le milieu rural et le milieu urbain car nous avons pensé que les parents du milieu urbain auraient une vision différente de celle des parents du milieu rural face à la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires.

Nous venons de traiter le quatrième chapitre parlant la problématique de notre recherche, les hypothèses et les variables, passons au cinquième chapitre concernant la description du milieu, population d'enquête et échantillonnage.

CHAP. V : DESCRIPTION DU MILIEU D'ENQUETE, POPULATION D'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE

V. 1. Description du milieu d'enquête

Pour notre travail, l'enquête a été menée dans deux milieux représentant respectivement un milieu urbain et un milieu rural. Pour le cas du milieu rural, l'enquête a été effectuée en commune de BUKEYE, en Province de MURAMVYA. Pour ce qui est du milieu urbain, c'est en commune KAMENGE en Mairie de Bujumbura que l'enquête a été menée.

V. 2. Description de la population d'enquête

Qu'entendons-nous par population d'enquête ?

Par population d'enquête, nous entendons l'ensemble du groupe humain concerné par l'objectif de la recherche. C'est-à-dire que tous les éléments de ladite population possèdent les mêmes caractéristiques et c'est parmi ces éléments que l'on choisit l'échantillon.

A ce propos, P. Rongère dit ceci :

« On appelle univers ou population d'enquête, le nombre total des unités qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon »¹

Dans notre travail de recherche, la population globale regroupe les parents d'élèves du milieu urbain et du milieu rural qui sont les plus concernés pour notre travail. En milieu urbain, l'étude ne concerne que les parents d'élèves de la Commune KAMENGE en Mairie de Bujumbura et ceux de la Commune BUKEYE en milieu rural.

¹ RONGERE (P.), *Méthodes des sciences sociales*, 3^{ème} éd., Paris, Librairie Dalloz, 1971, P. 56.

V. 3. Les activités économiques principales des 2 Communes

La population de la commune BUKEYE vit à 90 % d'une économie agro-pastorale avec des terres cultivables très réduites, des encadreurs agricoles et vétérinaires peu nombreux. L'utilisation des semences sélectionnées et de fumures organiques reste ignorée.... Les espaces de pâturage n'existent pas même le bétails est en nombre limité. L'agriculture et l'élevage sont pour la plupart pratiqués toujours de la manière traditionnelle ; par conséquent une faible production agricole est observée. D'où l'activité principale de la population (agro-pastorale) ne satisfait pas comme souhaité leurs besoins même primaires.

La population de la Commune KAMENGE en Mairie de BUJUMBURA vit à majorité (80%) économie basée sur le commerce et l'artisanat. Comme en ville il n'ya pas de terres cultivables, les gens pratiquent le petit commerce. Il convient de signaler que ces activités ne procurent pas assez de revenus pour couvrir les besoins de la population.

V.4. Echantillonnage

Au début de ce travail, nous avons voulu travailler sur tous les parents d'élèves des communes BUKEYE et KAMENGE. Cependant les contraintes financières et temporelles nous ont poussée à opter de travailler avec 12 familles (12 parents d'élèves) dont 6 familles dans le milieu rural et 6 familles dans le milieu urbain. Les points de vue de ces 12 parents pourraient aider à généraliser les résultats sur l'ensemble de la population.

A ce propos G. DE LANDSHEERE dit ceci :

“Le problème essentiel est alors d'assurer la représentativité de l'échantillon c'est – à-dire les conditions de la composition qui garantiront la généralisation ultérieure à l'ensemble de l'univers de l'enquête, des résultats obtenus sur l'échantillon»¹

¹ DE LANDSHEERE (G.), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1992, P 43.

Comment avons-nous procédé ? : Comme la commune BUKEYE est composée de 3 zones (Busangana, Nyarucamo, et Bukeye) nous avons pris 2 parents dans la zone Busangana, 2 parents dans la zone Nyarucamo et 2 parents dans la zone Bukeye suivants les variables considérées.

En commune KAMENGE qui est composée de 8 quartiers (KAVUMU, HEHA, GITURO, MIRANGO I, MIRANGO II, TWINYONI, SONGA et TEZA) nous avons pris 2 parents dans le quartier KAVUMU, 2 parents dans le quartier SONGA et 2 parents dans le quartier TWINYONI. Nous avons choisi ces quartiers par hasard

Répartition générale de l'échantillon selon les variables retenues

Tableau n°3 : Les sujets de l'échantillon sont répartis comme suit.

Niveau socio-économique Milieu d'origine	Niveau socio-économique		Total
	Niveau élevé	Niveau bas	
Rural	3	3	6
Urbain	3	3	6
Total	6	6	12

Nous avons mené notre enquête sur 6 parents d'élèves dans le milieu rural et 6 parents d'élèves dans le milieu urbain. Pour les parents considérés comme ayant un niveau socio-économique élevé, nous nous sommes entretenue avec 3 parents d'élèves du milieu rural et 3 parents d'élèves dans le milieu urbain. Pour les parents considérés, comme ayant un niveau socio-économique bas nous nous sommes aussi entretenue avec 3 parents d'élèves du milieu rural et 3 parents d'élèves du milieu urbain.

Signalons en passant que nous avons déjà défini qu'une famille ayant un membre commerçant ou un fonctionnaire diplômé du lycée pédagogique et plus est considérée comme ayant un niveau socio-économique élevé. Et un paysan comme ayant un niveau socio-économique bas. Mais comme en ville il n'y a pas des familles d'agriculteurs,

nous avons considéré des familles à un niveau de revenu plus bas comme des petits commerçants qui vendent des tomates, des lengalenga, les taxis vélo,

V. 5. Technique de collecte des données : Entretien semi- directif.

L'instrument qui nous a guidé dans la vérification de nos hypothèses au cours de ce travail est l'entretien semi- directif. Plusieurs raisons nous ont poussée à l'utilisation de cet instrument.

En effet, comme ce souligne A. LEON,

« Le choix de techniques de collecte des données est étroitement solidaire à la nature du problème à l'étude. »¹

Pour notre recherche, étant donné que nous cherchons à connaître le point de vue des parents d'élèves sur la suppression des frais de scolarité dans les écoles primaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants, l'entretien semi – directif nous paraît très utile pour la réalisation de ce travail.

Cet instrument exige du chercheur d'identifier l'objet de son étude. L'Interviewer propose des thèmes et laisse l'enquêté s'exprimer librement à partir des thèmes qui lui sont proposés. Il n'intervient que pour guider l'enquêté en cas de résistance et de blocage. De plus, cet instrument a été privilégié car nous avons affaire à une population où la majorité d'entre-elle ne sait ni lire ni écrire.

Voici ce que Roger MUCCHIELLI dit à ce que propos ;

« L'entretien semi- directif regroupe un ensemble des méthodes ayant ceci de commun qu'une question posée par l'interviewer ou le praticien, question large tirée soit d'une liste préétablie de questions ouvertes, soit du discours du client pour élucider le sens pour lui d'un concert ou d'une situation »²

¹ Léon (A.), Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1979, p. 153

² MUCCHIELLI (R.), L'analyse du contenu, connaissance du problème, Paris, ESF, 1974, p. 51

V. 6. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

V. 6. 1. La préenquête

La préenquête a portée sur 4 parents d'élèves dont 2 parents de la Commune BUKEYE en Province MURAMVYA et 2 parents de la Commune KAMENGE en Mairie de BUJUMBURA. Ces parents d'élèves ont été choisis selon les variables considérées. Niveau socio- économique et milieu d'origine.

La pré enquête nous a permis de voir si les variables utilisées étaient à retenir, à modifier et améliorer. En définitive toutes ces variables étaient pertinentes. En suite, la pré enquête nous a permis de vérifier si les questions formulées étaient adéquates ou pas. Cela nous a poussée à ajouter d'autres questions à auxquelles les interviewes arrivaient à répondre selon l'ambiance du dialogue et à supprimer les questions qui se ressemblent.

Tableau n°4. Répartition de l'échantillon de la préenquête selon les variables considérées

Niveau Socio-économique Milieu d'origine	Bas	Elevé	Total
	Rural	1	1
Urbain	1	1	2
Total	2	2	4

Cette préenquête nous a permis de constater en premier lieu qu'il existe une ressemblance dans les perceptions entre les parents d'élèves indépendamment de leur niveau socio-économique et de leur milieu d'origine.

A ce propos, R. MUCCHIELLI, dit ceci :

« La pré enquête a été effectuée dans le but d'avoir des informations préliminaires sur notre sujet d'étude et sur l'applicabilité de notre outil de recherche. En plus, cette

phase a été effectuée parce que le but de la pré enquête est de tester la pertinence des variables, d'éclairer et de préciser les questions à poser »¹

V. 6. 2. L'enquête proprement dite

L'enquête s'est déroulée en Province MURAMVYA en particulier dans la commune BUKEYE et en mairie de BUJUMBURA en Commune KAMENGE durant le mois de Juin 2008. Dans l'enquête proprement dite, nous nous sommes entretenue avec 12 parents d'élèves. Avant de commencer nos entretiens, nous expliquons aux parents d'élèves le but de notre travail. Que ce dernier nous permettrait d'avoir un diplôme universitaire et que leurs informations étaient indispensables pour exécuter ce travail.

La consigne était donnée en Kirundi étant donné que la majorité de nos interviewés sont des analphabètes. Lors de l'entretien, nous avons demandé aux parents d'élèves de se présenter d'une façon complète (Nom et Prénom, Colline, Commune ou Quartier, Age, Diplôme, Fonction, afin de connaître leur niveau socio-économique à travers cette identification. Pour garder la fidélité des réponses lancées par nos enquêtés, nous avons utilisé un enregistreur qui demeure indispensable lors du dépouillement des données.

V. 6. 3. Difficultés rencontrées

Les problèmes que nous avons rencontrés au cours de notre travail de recherche étaient la non disponibilité de nos enquêtés surtout les commerçants, ensuite les uns nous demandaient de l'argent afin de recevoir leurs informations et enfin la langue surtout pour ce qui habitent en Mairie de BUJUMBURA.

Pour ce qui est de la non disponibilité de nos enquêtés, ces derniers nous disaient surtout les commerçants qu'ils n'avaient pas de temps pour faire autres choses à part le commerce. Pour ce, la majorité des rendez-vous n'ont pas été respectée.

¹ MUCCHIELLI (R.), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, 5^e Ed., Révisée et augmentée, Paris, ESF,

Pour ce qui est de l'achat des informations, ces interviewés croyaient que nous étions dans une mission qui procure beaucoup d'argent d'où ils demandaient eux aussi de l'argent pour avoir leurs informations.

En ce qui concerne la langue, comme d'habitude les gens qui habitent à BUJUMBURA aiment parler le kiswahili même ceux qui savent parler le kirundi ou sont originaires du milieu rural. Lors de nos entretiens ils s'exprimaient en kiswahili et je leur demandais de s'exprimer en kirundi étant donné que je n'étais pas à mesure de décoder toutes les informations transmises en kiswahili. Ces interviewés acceptaient de parler en kirundi mais à contre cœur.

V. 6.4. Dépouillement des données.

Dans la collecte des données, tout le contenu des interviews a été enregistré sur un magnétophone. Après, nous avons passé à l'analyse du contenu et nous avons relevé les informations relatives aux différents thèmes. De plus, nous avons classé les différentes réponses et les avons soumises à l'analyse qualitative en rapport avec les questions de recherche. Nous avons essayé d'exposer brièvement les points de vue dégagés par nos répondants enfin de pouvoir expliciter en long et en large telle ou telle autre réponse donnée.

**II^{ème} Partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION
DES DONNEES.**

Introduction

Après avoir épuisé la première partie concernant le cadre théorique et méthodologique, nous avons entamé la deuxième partie qui est la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats. Cette partie nous a aidé à l'analyser des propos de nos enquêtés thème par thème. Elle comprend trois chapitres subdivisés en sous thèmes.

Le premier chapitre est le point de vue des parents en rapport avec le nombre de d'enfants scolarisés et non scolarisés dans les familles avant et près la suppression des frais scolaires. Les sous-thèmes sont les suivants :

- Combien d'enfants avez-vous dans votre famille ?
- Combien d'enfants avez-vous en âge scolaire ?
- Etiez-vous capable de scolariser tous les enfants avant la suppression des frais scolaires ?
- Etiez-vous capable de scolariser tous les enfants après la suppression des frais scolaires ?

Le deuxième chapitre concerne la situation socio-économique des parents et a comme Sous thème.

- Comment parvenez-vous à vivre dans votre famille ?
- Votre façon de vivre facilite-t-elle la scolarisation de vos enfants étant donné qu'on a supprimé les frais scolaires ?
- Pourquoi les parents n'envoient-ils pas tous leurs enfants à l'écoles alors qu'on a supprimé les frais scolaires ?

Le troisième chapitre quant à lui s'intéresse à la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires face aux réalités actuelles. Les sous-thèmes sont les suivants :

- Croyez-vous que la suppression des frais scolaires a fort contribué à la scolarisation des enfants en âge scolaire ?
- La suppression des frais scolaires aurait-elle contribué à la scolarisation des deux sexes d'une façon équitable.
- Quels sont les inconvénients occasionnés par la suppression des frais scolaires ?
 - Quel est votre souhait (proposition) pour que tous les enfants en âge scolaires soient scolarisés ?

**CHAP. VI : POINT DE VUE DES PARENTS EN RAPPORT AVEC LE NOMBRE
D'ENFANTS SCOLARISES ET NON SCOLARISES DANS LES
FAMILLES AVANT ET APRES LA SUPPRESSION DES FRAIS
SCOLAIRES.**

Introduction

Dans ce chapitre, nous voudrions savoir si le nombre d'enfants scolarisés a augmenté après la suppression des frais scolaires ou si ce nombre n'a pas changé. Nous allons constater cela après avoir entendu certaines réponses fournies par nos enquêtés lors de nos entretiens. Dans ce chapitre, il y a des questions fermées ainsi que des questions ouvertes.

- Sous-thème 1 : Combien d'enfants avez –vous dans votre famille ?

A cette question dite fermée les parents d'élèves ont répondu en précisant le nombre d'enfants qu'ils ont en famille.

- Sous-thème 2. : Combien d'enfants avez –vous en âge scolaire ?

Les parents d'élèves ont répondu en précisant le nombre d'enfants qu'ils ont en âges scolaire.

Sous-thème 3. : - Etiez- vous capable de scolariser tous les enfants avant la suppression des frais scolaires ? Oui ou Non ? Pourquoi ?

Voici ce que l'un des parents stipule :

« Jwe sinashobora kwigisha abana banje bose kuko haraho wasanga amashure atanguye imvura nayo itasuye hageze umuntu agura imbuto yo gutera. Murico gihe, umuntu yaca agira ingorane yo kugura amakaye, iniforome, etc. hamwe niyo mbuto ugashobora kwirengagiza. Kur'ivyo, naca mfata mubana bane nari mfise nkigisha babiri abandi babiri bakaguma imuhira kuko ntakundi nari kugira. »

Pour dire :

« C'était impossible pour moi de scolariser tous mes enfants car il y avait des moments où l'école débutait avec la saison culturale où on devrait acheter les semences. En ce moment, on rencontrait beaucoup de problèmes pour payer les frais scolaires, l'achat des uniformes ainsi que ces semences qu'on ne devrait pas ignorer. Pour ce, je préférais scolariser deux enfants parmi les quatre que j'avais tout en ignorant les deux autres car il n'y avait pas d'autres moyens ».

Nous constatons avec ces propos que les parents d'élèves ne parvenaient pas à scolariser tous leurs enfants avant la suppression des frais scolaires faute de moyens. Ceux qui les scolarisaient considéraient ceci comme un sacrifice qu'ils faisaient pour leurs enfants car ils ignoraient d'autres besoins jugés nécessaire pour eux afin que leurs enfants soient scolarisés.

A ce propos l'un des parents dit ceci :

« LETA yaradufashije cane, ehe raba jewe nari mfise abana batanu, umwana umwe wese namurihira igihumbi n'amajana atanu bose hamwe naca ntanga ibihumbi indui n'amajana atanu. Aho rero sinaba ndagura ibindi vyankenerwa mw'ishure. Narigora nkabarihira bose kuko mfise umushahara naho uwo mushahara ari intica ntikize kandi noneho jewe ndamaze kumenya akamaro k'ishure kuko nanje narize. Nico gituma nemera nkaheba kuja guteramana n'abandi mu cabaret (ikirabo) ariko abana banje bose nkabonako bize ».

Pour dire:

« L'Etat nous a fort aidé, moi j'avais cinq enfants et je payais mille cinq cent franc pour chacun donc sept mille cinq cent franc, pour tous sans tenir compte des frais d'autres exigences scolaires. Je me sacrifiais pour scolariser tous mes enfants car j'avais un salaire malgré que ce dernier était insignifiant et d'ailleurs je connais le bien fondé de l'école car moi aussi j'ai fréquenté l'école. C'est pour cela que j'ignorais les cabarets pour que tous mes enfants soient scolarisés ».

« Un autre parent le soutient en ces termes : Kutiga biragatsindwa. Naho Leta itari bwafate iyo ingingo yo gukura amahera y'ishure narigora nkarihira ishure abana banje bose nkareka ibindi nokoze. Erega twebwe tutize ntajambo dufise, abize amashure badutwara uko bashaka, iyo bashize ntawukurayo. »

Pour dire :

« L'analphabétisme est à combattre. Même quand le gouvernement n'avait pas encore pris la mesure de supprimer les frais scolaires, je me sacrifiais pour scolariser tous mes enfants en abandonnant d'autres préoccupations familiales. Nous qui n'avons pas étudié, nous n'avons pas à dire, ceux qui ont étudié nous amènent là où ils veulent et comme ils veulent »

Sur cette question les parents d'élèves nous ont signalé qu'ils étaient incapables de scolariser tous leurs enfants dont la majorité (90 %) étaient les parents d'élèves d'un niveau socio-économique bas indépendamment de leur milieu d'origine. Ceux d'un niveau socio-économique élevé nous ont dit qu'ils parvenaient à scolariser tous leurs enfants avant la suppression des frais scolaires mais qu'ils le faisaient comme un sacrifice car même pour les fonctionnaires de l'Etat leur salaire maigre ne comble pas leurs besoins primaires.

Il reste à voir la situation d'après la suppression des frais scolaires, si les parents ont parvenu à scolariser tous leurs enfants.

- Sous-thème 4 : Etes-vous capables de scolariser tous vos enfants après la suppression des frais scolaires.

Voici les propos d'un des parents :

« Aho Leta ifatiye iyo ngingo nari mfise abana batandatu ariko babiri bari baramaze umwaka wa gatandatu baca barataha imuhira. Ubu rero abafise imyaka yokwiga bose bariga. Leta yaradufashije cane, nanje aho numviye iyo ingingo ihumuriza abavyeyi naciye mfata ayo maherannahora ntangamwo ay'ishure akaba ariyo ngura ibindi vyankenerwa mw'ishure .Abana banje bose ubu bariga nk'abandi ni kera bazonteza imbere »

Pour dire :

« Au moment où l'Etat a pris cette décision, j'avais six enfants dont deux ont déjà terminé la 6^{ème} année. Pour le moment, j'ai quatre enfants en âge scolaire et ils fréquentent tous l'école. L'Etat nous a fort aidé, et moi après avoir entendu cette mesure soulageant les parents, j'ai acheté ces autres matériels nécessaires en utilisant l'argent que je devrais payer comme minerval. Pour le moment mes enfants fréquentent l'école comme les autres, plus tard ils vont contribuer à mon bien être. »

Nous remarquons avec ces propos que l'Etat a fort aidé dans la scolarisation des enfants malgré qu'il y a certains parents qui nous ont signalé que la suppression des frais scolaires n'a rien changé sur le nombre d'enfants scolarisés dans leurs familles.

Pour appuyer cela, un des parents dit ceci :

« Abana babakene bazokwiga igihe Leta itazobaka amahera y'ishure hamwe n'ibindi bikoresho vyankenerwa mw'ishure. Mu bana banje abari basanzwe biga imbere yuko Leta ifata iyo ngingo nibo biga n'ubu kuko sinshoboye kubagurira ibindi vyankenerwa turetse amahera y'ishure. »

Pour dire :

« Les enfant des pauvres étudieront au moment où l'Etat va supprimer le frais scolaires ainsi que d'autres besoins nécessaire. Parmi mes enfants ceux qui fréquentaient l'école avant la prise de cette décision par l'Etat restent les même car je suis incapables de payer les autres matériels scolaires à part le minerval. »

En concluant le chapitre VI, nous constatons qu'après la suppression des frais scolaires, certains parents parviennent à scolariser tous leurs enfants, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Ce sont toujours les parents d'un niveau socio-économique élevé qui scolarisent toujours tous leurs enfants contrairement aux parents d'un niveau socio-économique bas qui ne parviennent pas à scolariser tous leurs enfants à cause de l'achat du matériel scolaire qui constituent encore un lourd fardeau pour ces parents. Entamons le chapitre VII, parlant la situation socio- économique des parents.

CHAP. VII : LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS

Introduction.

Dans ce chapitre, nous allons voir si la situation socio-économique des parents d'élèves permet de scolariser leurs enfants. En réalité plus de 90% de la population burundaise vit d'une économie agro- pastorale avec des terres cultivables très réduites ne permettant pas de produire pour satisfaire leurs besoins et avoir un surplus pour vendre ou exporter à l'étranger. Socialement le pays est pauvre. Les prix des denrées montent du jour au jour, il y a également la dévaluation de la monnaie burundaise du fait que même ceux qui touchent un salaire ne parviennent pas à couvrir leurs besoins même primaires. En parlant notre société, on ne peut pas ignorer la famine qui règne dans notre pays et qui constitue un obstacle majeurs pour le développement de notre société car sans avoir mangé on ne peut pas participer dans une activité quelconque.

Nous allons voir donc avec nos entretiens que la décision prise par l'Etat de supprimer que les frais scolaires dans les écoles primaire a poussé les parents d'élèves à scolariser leurs enfants vu leur situation socio-économique. Voici donc certaines questions qui ont été posées :

- Sous-thème 1 : -Comment parvenez –vous à vivre dans votre famille ?

Voici les propos d'un des parents :

« Tubayeho nabi nabi, nkajewe nihereyeko tuvukana turi abahungu batanu twaragabuye itongo rya data none umwe wese afise nkaha ubona urugo rwanje rucira, sindengana ngo nje inyuma yarwo kurimayo. Nawe urabona ko hatoshobora kumbeshaho n'umuryango wanje. Kugira ngo turonke ico dufungura duca ingero kuko ntakundi twobaho. »

Pour dire :

« La vie est difficile, par exemple, pour mon cas nous sommes au nombre de cinq garçons, nous avons subdivisé la propriété laissée par notre père et chacun a eu là où

l'enclos se limite. Je ne peux pas dépasser cet enclos pour aller cultiver en dehors. Tu constates toi aussi que je ne peux pas vivre avec ma famille grâce à cette propriété. Pour avoir de quoi manger, on fait recours aux autres en utilisant nos efforts car il n'y a pas d'autres moyens. »

Nous remarquons avec ces propos que la réduction des terres cultivables constitue un obstacle majeur pour la survie de la population burundaise étant donné que nous avons déjà dit que la majorité de la population vit d'une économie agropastorale. Après avoir constaté que les gens sont incapables de vivre grâce à l'agriculture, les uns font l'exode rural pour chercher une vie facile mais arrivés là bas ils ont été déçus.

A ce propos, voici ce l'un des parents dit :

« Jwe mvuka i Makamba nabonye itongo rimbanye rito duca tuza kuba aha i Bujumbura n'umuryango wanje. Ubu rero ndi umu taxi-vélo naratangaye aho nshikiye ino, Nkiza nari nzi ko nje kworoherwa ariko siko vyagenze. Ehe raba iyo nzu mbamwo ndayiriha buri kwezi kandi urabona ko atamatara arimwo nkiz'abandi. Haraho rimwe rimwe mbura abo n'unguruza canke nkaronka nka batatu gusa k'umusi, ugaca usanga sinshoboye kuronka amahera ngura imfungurwa z'abana canke bakaronka intica ntikize . Uko tubayeho aha mu Burundi ntawoza arabivuga biteye isoni »

Ce qui veut dire :

« Je suis natif de Makamba, après avoir constaté que ma propriété est trop réduite. j'ai pris la décision de mon déplacer vers Bujumbura avec ma famille. Pour le moment, je suis un taxi-vélo j'ai été déçu après être arrivé ici. Auparavant je croyais que la vie sera facile mais ce n'était pas le cas. je loue cette maison alors qu'elle n'est pas éclairée comme celles des autres. Quelques fois les clients me manquent ce qui fait que l'achat de la nourriture pour mes enfants me semble difficile ou bien ils font semblant de manger. La façon dont nous vivons ici au Burundi est trop dure, ce n'est pas à diffuser. »

En réalité, la vie est difficile ici au Burundi pour beaucoup de gens. Que ce soit ceux qui habitent en ville ou en milieu rural, que ce soit ceux considérés comme ayant un niveau socio-économique bas ou élevé, tous se lamentent de leur niveau de vie.

A ce propos l'un des parents dit ceci ;

« Jwe ndi umukozi wa Leta ariko ukuntu tubayeho ntibishimishije. Umushahara mpembwa ntushobora kumbeshaho ukwezi kwose. Nama mu madeni , ntidushobora nokuvuza abana bacu iyo hagize umwana agwara mu matariki nka mirongo ibiri ntidushobora kumuvuza kuko, izo tariki zigera atamafaranga umuntu aba agifise ».

« Je suis fonctionnaire de l'Etat mais la façon dont nous vivons n'est pas satisfaisante. Le salaire que je touche à la fin du mois ne parvient pas à me faire survivre durant tout le mois. Je fais toujours recours aux crédits. Nous sommes incapables de faire soigner nos enfants : à titre d'exemple si l'enfant tombe malade vers le vingt, je me retrouve dans l'incapacité de le faire soigner car en cette date, je n'ai plus d'argent ».

Nous venons de voir avec ces entretiens que la façon dont la population burundaise vit est lamentable.

Sous thème 2 : cette façon de vivre facilite -t-elle la scolarisation de leurs enfants malgré que

l'Etat a supprimé les frais scolaires ?

A ce propos l'un des parents dit ceci :

« Ego Leta yaradufashije mu kudukurako amahera y'ishure ariko uko tubayeho ntikutworohereza kwigisha abana bacu kwigisha abana bacu, ubukene dufise butuma tudashobora kugura birya bindi vyankenerwa basaba mw'ishure turetse amahera y'ishure . »

Pour dire :

« Il est vrai, l'Etat nous a épaulé en supprimant les frais scolaires, mais à voir notre façon de vivre, ça ne facilite pas la scolarisation de nos enfants. La pauvreté qui règne dans notre pays occasionne l'incapacité de l'achat de certains autres matériels scolaires à part les frais scolaires supprimés par l'Etat. »

Sans doute, la pauvreté qui règne dans notre pays est un handicap pour le développement de notre société. Cette pauvreté touche tous les domaines de la vie sans épargner le domaine de l'éducation où les enfants qui ne parviennent pas à avoir de quoi manger en famille ne fréquentent pas l'école ou quittent l'école en cours de route sans terminer l'année.

A ce propos un parent dit ceci :

« Uko tubayeho ntitwoshobora kwigisha abana bacu naho Leta yakuye amahera y'ishure. Uy'umwana wanje ubona yari yagiye kw'ishure aho Leta ifatiye ingingo yo kubigisha k'ubuntu ariko yaciye avayo n'umwaka udaheze. Haraho yataha agashika ataronka utwo afungura canke tukarara ubusa, murico gihe rero ntibwaca ngo atonde mw'ishure. Niho naca mfata ingingo yo kumuhebesha ishure kugira amfashe guhiga ico dufungura n'abatoyi biwe ».

Pour dire :

« Nous sommes incapables de scolariser les enfants compte tenu de notre mode de vie malgré que l'Etat a pris la décision de supprimer les frais scolaires. Voici mon enfant, après avoir entendu cette mesure prise par l'Etat, il a été scolarisé mais il a dû abandonner sans avoir terminé une année. Quelquefois, il venait de l'école et ne trouvait pas de quoi manger ou on passait toute la nuit sans avoir quelque chose à mettre sous les dents. Dans ce cas, il ne se présentait pas à l'école le matin. C'est pour ce que j'ai pris la décision de lui faire abandonner afin qu'il m'aide à chercher de quoi manger avec ses cadets »

Un autre parent le soutient en ces termes :

« Naho Leta yatugabanije umutwaro mu kudukurako amahera y'ishure biguma bitugora twebwe abavyeyi kwigisha abana bacu. Nukuri ubuzima tubayemwo aha mu Burundi buragoye. Ehe raba ibiciro biguma biduga uko bukeye uko bwije, ayo mahera naho uyaronka ntaco akumarira kuko ibintu bizimvye. Ego bamwebamwe turigora tukigisha abana kuko tuzi akamaro k'ishure ariko n'ukwigora kuko urazi ko n'umushahara duhembwa ugayitse ataco utumarira. ».

Pour dire :

« Malgré que l'Etat nous a aidé en supprimant les frais scolaires, nous rencontrons encore des problèmes pour la scolarisation, de nos enfants. Sans doute, la vie coûte chère ici au Burundi. La hausse des prix est exagérée même si on parvient à avoir une somme considérable d'argent, cela reste insignifiant à cause de cette hausse des prix. Les uns se sacrifiant pour scolariser leurs enfants mais c'est un sacrifice car même nos salaires de ne valent rien. ».

Nous constatons donc que le niveau de vie des parents ne favorise pas la scolarisation de leurs enfants. La pauvreté ainsi que l'ignorance handicapent la scolarisation de certains enfants. Donc certains parents n'envoient pas leurs enfants à l'école à cause de ces deux facteurs. La question suivante va en éclairer davantage.

Sous-thèmes 3 : - Pourquoi certains parents n'envoient –ils pas leurs enfants à l'école alors

qu'on a supprimé les frais scolaires ?

Voici les propos d'un des parents :

« Hariho abavyeyi batarungika abana babo kw'ishure kuko batazi gushika n'uy'umusi akamaro k'ishure. Turetse ubukene hariho abavyeyi babona ko barungitse abana babo mw'ishure boba bahomvye uwubafasha ibikorwa vyo mu rugo. Ari naco gituma usanga bamwe bagiye muri Yaga-Mukama hoho biga imisi ibiri mu ndwi ».

Pour dire :

« Il y a des parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école car jusqu'à présent ils ne savent pas le bien fondé de l'école. A part la pauvreté, il y a des parents qui considèrent comme perte de la main œuvre en envoyant leurs enfants à l'école. C'est pour cela que certains enfants fréquentent les centres Yaga-Mukama où on étudie deux fois la semaine ».

Un autre parent continue en ces termes :

« Naho Leta yadukuyeko amahera y'ishure n'ubu ntidushoboye twese kwigisha abana bacu, erega amahera y'ishure siyo' yonyene akenewe kugira umwana yige. Ayo makaye, impuzu, infungurwa amahera y'abanyezamu Ivyo vyose umuntu mukene ntavyo ashobora kuronka. »

Ce qui signifie :

« Malgré que l'Etat a supprimé les frais scolaires, tous les parents ne sont pas à mesure de scolariser leurs enfants car ces frais scolaires supprimés par l'Etat ne sont pas les seules frais indispensables pour la scolarisation des enfants. Ces frais pour les cahiers, pour les vêtements, pour la nourriture, pour les veilleurs, Tous ceux-ci coûtent cher de façon que celui qui est pauvre ne parvient pas à les acheter. »

Nous venons de voir que la situation socio-économique des parents ne favorise pas la scolarisation de tous leurs enfants malgré la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires. Passons donc au chapitre suivant traitant la suppression des frais scolaires et les réalités actuelles.

CHAP. VIII : LA SUPPRESSION DE FRAIS SCOLAIRES ET LES REALITES ACTUELLES

Introduction

En réalité nous constatons que malgré la suppression des frais scolaires, il y a des enfants qui ne fréquentent pas encore l'école. Les centres Yaga-Mukama existent également avec un effectif non négligeable. Ensuite, les enfants de la rue ne sont pas non plus scolarisés sans oublier les orphelins qui ne sont pas à mesure d'acheter tous ce que l'école exige à part le minerval. Enfin, nous avons remarqué dans les pages précédentes que même certains enfants qui ont des parents ne fréquentent pas l'école à cause de la pauvreté. Il est vrai l'effectif des enfants scolarisé a augmenté mais tous les enfants n'ont pas eu la chance d'être scolarisés.

- Sous-thème 1 : Croyez-vous que la suppression des frais scolaires a fort contribué à la scolarisation des enfants en âge scolaire ?

L'un des parents dit ceci :

« Ego basi ubu abana bariga ari benshi rikimenyamenya genda urabe usanga amashure yuzuye. Uko abana bangana ubwambere siko bangana,ubu igitigiri cariyongereye mbere n'abari bafise imyaka irengeye kwiga, ubu baragiye kw'ishure ».

Pour dire :

« Effectivement les enfants qui fréquentent l'école actuellement sont nombreux. La preuve en est que les classes sont débordées. L'effectif a fort augmenté qu'auparavant. Même ceux qui dépassent l'âge scolaire fréquentent l'école pour le moment. ».

Un autre parent le soutient en ces termes

« Emwe sagaseseshwarumuri iryo kurwa ry'amahera ryatumye abana biga ari benshi. Nkajewe ndazi abana babatwa baciye baja kwiga kandi batahora biga. Atari

abavyeyi bamwebamwe batazi akamaro k'ishure abenshi barigoye mu kurondera utundi twankenerwa mw'ishurekugira abana bige ».

Pour dire :

« Ce n'est pas à douter, la suppression des frais scolaires a occasionné la scolarisation des enfants en effectif considéré. Moi-même, je connais les enfants des twa qui fréquentent l'école actuellement alors qu'auparavant n'était pas le cas. A part certains parents qui ne savent pas le bien fondé de l'école, la majorité s'est sacrifiée en achetant les autres matériels nécessaires en classe afin que leurs enfants soient scolarisés ».

Nous constatons donc à travers ces entretiens que les parents sont fiers de la décision prise par l'Etat mais qu'ils n'ont pas tous parvenus à scolariser leurs enfants à cause de l'ignorance et de la pauvreté déjà signalés dans les pages précédentes.

Voici ce que l'un des parents dit à ce propos :

« Iryo kurwa ry'amahera ryaratumye abana biga ari benshi naho bamwebamwe batagiye mw'ishure kubera abavyeyi babo batashoboye kugura ibindi vyankenerwa, hariho akarusho. ».

Pour dire :

« La suppression des frais scolaires a fort contribué à la scolarisation des enfants malgré que certains enfants ne fréquentent pas l'école à cause de l'incapacité de l'achat d'autres matériels scolaires par leurs parents il, y a l'amélioration. »

A travers ces propos, on remarque que les parents d'élèves soutiennent aisément la décision prise par l'Etat en signalant que la suppression des frais de scolaires a fort contribué à la scolarisation des enfants en âge scolaire ainsi que ceux qui dépassent cet âge. Il reste à voir si ces parents scolarisent tous les sexes car nous savons que les filles étaient considérées comme ménagères n'ayant aucun droit à scolarisation à cause de

certaines mentalités burundaises qui disent que « Ntamashure y'umukobwa » Vérifions donc à travers la question suivante qu'il y a eu un changement.

- Sous-thème 2 :

- La suppression des frais scolaires aurait-elle contribué à la scolarisation des deux sexes ?

Voici les propos d'un des parents :

« Oya, iryo kurwa ry'amahmera ntiryatumye abahungu n'abakobwa baja mw'ishurek'urugero rungana kuko abavyeyi biyumvira ubwambere niko n'ubu bacyumvira. Ntahimiriza ryabaye aho Leta ifatiye iyo ngingo ryo kwumvisha abavyeyi akamaro k'ishure k'umukobwa. Nk'akarorero raba iyi miryango yose ikoresha abana ba bakobwa aho bogiye mw'ishure. Nabitwa ngo bariga nabo biga muri Yaga-Mukama kubera ho biga imisi ibiri mu ndwi bagaca bataha gufasha abavyeyi babo ibikorwa. ».

Pour dire :

« Non, la suppression des frais scolaires n'avait pas contribué à la scolarisation des deux sexes ou mêmes pied d'égalité car les parents ont gardé les mêmes mentalités qu'avant la suppression des frais scolaires. Il n'y avait pas eu sensibilisation pour montrer aux parents d'élèves le bien fondé de l'école pour les filles. Par exemple toutes ces familles dont voici ont de petite filles bonnes qui devraient fréquenter l'école. Celles qui sont supposées étudier sont dans les centres Yaga-Mukama où ils étudient peu de jours pour aider leurs parents dans les différents travaux. ».

Nous remarquons avec ces propos que les différents travaux de domicile constituent encore un obstacle scolaire pour les filles. Il en est de même pour les mariages précoces ou certaines filles quittent l'école soit à cause de la grossesse non désirée, soit pour fonder un foyer avant la fin de l'école primaire. Tous ceux-ci font que les filles ne fréquentent pas l'école au même pied d'égalité malgré la suppression des frais scolaires car en ce moment les garçons continuent leurs études.

Voici ce que l'un des parents dit à ce propos :

« Jwe naho Leta itari bwafate iyo ngingo abana banje nabigisha bose ntaravye ngo uyu n'umukobwa canke umuhungu. Ariko ubu narambiwe n'ukwigisha abana babakobwa. Umukobwa wanje yahora yiga mu mwaka wa gatanu none yaraye atashe afise inda y'indaro. Haciye imisi yaciye agenda k'umugabo mwene kumutera iyo nda. None numva nabatoyi biwe babakobwa ntipfuzza kubajana mw'ishure erega yaramaramaje, gutwara inda mu mashure matomato? Birateye isoni mu bandi bavyeyi. »

Pour dire :

« Moi je scolarisais tous mes enfants garçons et filles avant même cette prise de décision à par l'Etat. Mais pour le moment je suis fatigué de l'éducation des filles. Ma fille qui était en cinquième année primaire vient de quitter l'école à cause de la grossesse non désirée. Après quelques jours elle s'est rendue chez celui qui l'a engrossé. Pour le moment je suis désolé, je ne songe même pas à scolariser ses petites sœurs car je crois qu'elles même peuvent suivre le modèle de leur grande sœur. Elle m'a fait honte, être enceinte à l'école primaire, c'est très honteux parmi les autres parents. »

En réalité la scolarisation des filles reste décroissante. Nous constatons avec les propos de ce parent que les mauvais comportements manifestés par une fille aînée en famille provoquent la non scolarisation de ses cadettes filles. Les parents s'inquiètent toujours pour l'éducation de leurs filles que ce soit en ville ou dans un milieu urbain. Il y a des filles qui quittent l'école primaire pour s'adonner au vagabondage sexuel.

L'un des parents dit ceci à ce propos :

« Ubu nta mu vyeyi yoba acigisha umwana w'umuhungu gusa kuko turamaze kubona ko abakobwa bashobora kuba bamusitanteri, abashingamateka, eka ntaho bakumiriwe mu ntwaro. Ariko hariho abakobwa bihebesha amashure bakaja mu bumaraya. Jwe ndazi umwana w'umukobwa yahevyeye ishure none yirirwana n'abatwara amamodoka, amahonda eka abo bose hashoboye kumuha ibiryohye ijisho. Jehu haraho nibaza ngo abatumwa nuko aba ahantu hashushe ».

Pour dire :

« Jusqu'à maintenant, la ségrégation des sexes lors de la scolarisation reste impensable pour les parents car nous avons déjà remarqué que les filles peuvent être des ministres, des députés, des administrateursElles n'ont pas des limites dans le gouvernement. Mais il y a des filles qui quittent l'école pour pratiquer la prostitution. Je suis au courant d'une fille qui a abandonné l'école pour s'adonner au vagabondage sexuel, elle est toujours en compagnie des taxi-men, des motards ou avec ceux qui sont en possession des choses attirantes. Quelquefois je pense que le milieu de Bujumbura catalyse ce mauvais comportement ».

A travers ces propos des parents d'élèves, on peut dire que l'effectif des filles scolarisées reste ou restera moins élevé par rapport à celui des garçons. A part l'ignorance de certains parents qui ne savent pas le bien fondé de l'école pour les filles, ces mariages précoces, ces grossesses non désirées, ces travaux des ménages freinent ou freineront l'égalité entre les sexes en matière de scolarisation peu importe les mesures prises par l'Etat.

En réalité, selon ces propos des parents, tous les enfants n'ont pas été scolarisés malgré la mesure prise par l'Etat. Il y a certains auteurs qui ont signalé que chaque chose a ses avantages et ses inconvénients ; c'est dans cette perspective que nous avons songé demander aux parents d'élèves ces inconvénients qu'ils trouvent dans la mesure prise par l'Etat de supprimer les frais scolaires dans les écoles primaires en 2005. C'est donc la question suivante qui a été posée aux parents d'élèves.

- Sous-thème 3 : Quels sont les inconvénients occasionnés par la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires ?

Voici les propos d'un des parents

« jewe amahinyu mbona muri icyo ingingo leta yafashe nuko abana biga ari benshi cane mw'ishure, emwe umengo n'impene bugaraniye muruhongore. Muri icyo gihe rero umwigisha ntashobora gukurikirana abana bose ngo abone uwatahuye n'uwutatahuye ivyo yigishije ».

Pour dire :

« L'inconvénient que je détecte dans cette mesure prise par l'Etat est que dans une seule salle de classe, on y trouve beaucoup d'élèves, on dirait des chèvres enfermées dans l'étable. Dans ce cas, l'enseignant se retrouve dans l'incapacité de faire comprendre tous les élèves, il ne sait pas celui qui a compris ou celui qui n'a pas compris. »

Un autre parent le soutient en ces termes :

« Ico nogaya muri iyo ngingo yafashwe na Leta nuko abana ari benshi ariko amashure n'abigisha bikaba bitiyongereye cane. »

Pour dire :

« Ce que je peux critiquer dans cette mesure prise par l'Etat est que les élèves sont nombreux alors que les salles de classe et les enseignants restent insuffisants. »

Nous constatons que l'effectif des élèves est considérable ce qui ne permet pas de bien encadrer les élèves. Comme ces derniers sont nombreux ce n'est pas à douter qu'un seul livre est partagé par plusieurs élèves sans oublier les bancs pupitres où un seul destiné à deux ou à trois élèves est partagé par cinq ou six élèves. Il y a ceux qui ne trouvent même pas cette chance d'avoir là où ils peuvent s'asseoir. Tout ceci prouve que la qualité de l'enseignement reste médiocre. Comme le signale l'un des parents en ces termes :

« Nukuri uravye ingene abana bicara bagundana ku ntebe, ingene basangira igitabo kimwe ari benshi, ingene umwigisha yigisha igitigiri kinini bigatuma adashobora ku bakurikirana bese biragaragara ko ubumenyi bwagabanutse mu mashure. »

Pour dire :

« A vrai dire si on regarde comment les enfants s'assoient sur les bancs pupitres, comment ils partagent un seul livre étant nombreux et comment un enseignant enseigne un nombre très élevé sans être capable de les suivre tous, c'est évident que la qualité de l'enseignement a régressé. »

En parlant des inconvénients, on ne peut pas ignorer de signaler le fait de rassembler dans une même salle les enfants qui sont âgés avec ceux qui ont six ou sept ans. En effet, ces enfants n'ont pas les mêmes idées, d'où lors de leurs échanges il y a un problème de communication et de comportement.

A ce propos voici qu'un parent dit :

« Kwigisha abana bacu kubuntu nivyiza, ariko kubona abana bafise imyaka indwi bigana n'abafise imyaka cumi n'ibiri canke irenga birafise amahinyu kuko badasangiyeye ivyiyumviro ».

Pour dire :

« Enseigner nos enfants gratuitement est admirable mais voir un enfant de sept ans, étudier avec un enfant de douze ans ou plus, c'est inquiétant car il n'ont pas les mêmes idées. ».

Il ne faut pas ignorer qu'après la prise de cette décision par l'Etat, il y avait des enfants qui étaient à la maison mais qu'auparavant étaient dans les mouvements rebelles. Eux aussi n'ont pas tardé d'aller fréquenter l'école et ils sont également dans les mêmes classes que ces petits enfants de six ou Sept ans et qui sont encore des innocents. Ces derniers craignent sans doute les premiers. Il en est de même pour les enseignants, ils ont peur d'eux, ils ne les punissent même pas comme les autres enfants.

Voici ce qu'un parent dit à ce propos :

« Ntibidushimisha kubona abana bacu bigana nabana bavuye mumigwi igwana kuko naho bitwa abana s'abana kuko babonye vyinshi kandi bibi hanyuma ivyo babonye barashobora kubiganirira abana bacu hama bikabagirira ingaruka itari nziza ».

Pour dire :

« cela ne nous satisfait pas de voir nos enfants étudier avec les enfants provenant des différents groupes armés car même s'ils sont appelés enfants ce n'est pas vrai car il sont vu beaucoup de choses mauvaises et ils peuvent raconter ce qu'ils ont vu à nos enfants ce qui peut avoir des conséquences négatives ».

Le même parent continue en ces termes :

« Jewe nsanzwe ndumwigisha ntakubeshaharaho dutinya kubahana nkabandi twibaza ko kagatima ko mwishamba koca kavyuka hama bakatugirira nabi. Erega nabana bigana barabatinya kandi birunvikana ».

Pour dire :

« Je suis en enseignant sans doute, il arrive des moments où nous avons peur de les punir comme les autres tout en pensant que leur esprit rebelle peut survenir et nous faire du ma, même leurs camarades de classe ont peur d'eux et c'est compréhensible ».

En réalité ce sont les frais scolaires supprimés par l'Etat qui faisait partie de l'assurance des enfants. Pour le moment on ne sait pas si les élèves de l'école primaire sont rassurés ou pas. Il y a donc des parents qui considèrent ceci comme un inconvénient car ils sont en doute. Ils ne savent pas si leurs enfants vont rencontrer des problèmes d'ordre sanitaire à l'école, s'ils seront soignés par l'Etat ou par leurs familles.

A ce propos l'un des parents dit ceci :

« Ego Leta yaradukuyeko umuzigo mutoyi ariko gushika n'uyumusi ntituziko abana bacu bagiriye ingorane kwishure canke bakarwarirayo bovuzwa na Leta canke ko ari twebwe abavyeyi twobavuzwa ».

Pour dire :

« Il est vrai l'Etat nous a aidé en supprimant certains frais mais jusqu'aujourd'hui, nous ne savons pas si au cas où nos enfants tombent malades ou

rencontrent un autre accident quelconque étant à l'école que c'est l'Etat qui va les faire soigner ou si c'est leurs parents qui vont les prendre en charge. »

A travers ces propos des parents, on remarque qu'il y a encore certains inconvénients dans cette mesure prise par l'Etat. Il reste à voir ce que les parents souhaitent pour que tous les enfants en âge scolaire soient scolarisés. C'est donc l'objet de la question suivante.

Sous-thème 4 : Quel votre souhait (proposition) pour que tous les enfants en âge scolaires soient scolarisés ?

Voici les propos d'un des parents :

« Kugira abana bige ari bose, Leta yodufasha twebwwe abarimyi ikaduha imbuto nziza ziroboye hamwe n'umwavu w'ikizungu kugira twimbure turonke ivyo dufungura n'ivyo dushora. Muri icyo gihe ntanzara izosubira kubuza abana kuja kw'ishure kandi twoheza tukoroherwa mukugura ivyo bindi vyankenerwa mw'ishure twikoze kuri utwo dufaranga twakuye muvyo twashoye. ».

Pour dire :

« Pour que tous les enfants soient scolarisés, il faut que l'Etat soutienne les cultivateurs en leur procurant les semences sélectionnées ainsi que des engrais chimiques afin d'avoir de quoi manger ainsi que le surplus pour vendre. Dans ce cas la faim ne sera plus un handicap pour la scolarisation des enfants et nous serons à mesure d'acheter les autres matériels scolaires grâce à ces denrées alimentaires vendus. ».

Sans doute, la famine constitue un obstacle majeur pour la scolarisation des enfants. Pas mal d'élèves ont abandonné l'école à cause de celle-ci. A côté de cette famine, la mentalité joue également un rôle non négligeable dans la non scolarisation des enfants. Il y a des parents qui jusqu'à aujourd'hui ne savent pas le bien fondé de l'école.

A ce propos voici ce que l'un des parents dit :

« Kugira abana bige ari benshi kuko bose ntivyoshoboka Leta nifate umugambi wo guhimiriza abavyeyi ifashijwe n'abakuru b'imitumba, abatwara amazoni, eka na Bamusitanteri, bumvishe abo batwara akamaro k'ishure. Mfatiye ku karorero, Urabona aha mu bukeye abana benshi bigira gufytura amatafari aho bogiye kwiga. Abandi bakaja muri yaga-mukama kandi urabona ko aha iwacu abadandaza benshi batunze, batize ubwiye umwana kwiga aca avuga ngo mbona batunze batize. Ivyo vyose vyerekana ko bataramenya neza akamaro k'ishure. Ari naco gituma hakwiye ihimiriza ».

Pour dire :

« Pour que la majorité des enfants soit scolarisée car la scolarisation de tout est impossible

il faut que l'Etat prenne la décision de sensibiliser les parents aidé par les chefs de collines, de zones ainsi que les administrateurs afin de faire comprendre aux parents d'élèves le bien fondé de l'école. En partant de l'exemple, ici à BUKEYE les enfants se lancent dans la fabrication des briques au lieu d'aller à l'école, les autres fréquentent les centres Yaga-Mukama et comme tu le constates toi-aussi, les enfants prennent l'exemple des commerçants qui sont riches alors qu'ils n'ont pas étudié. Tout ceci signifie qu'il ya encore l'ignorance du bien-fondé de l'école, d'où la nécessité de faire la sensibilisation. ».

Voici ce qu'un autre parent dit à ce propos :

« Kugira abana bige bose Leta nize iragurana amakaye abavyeyi bazoze barayariha bukebuke aruko baronse amahera .Erega naho Leta yakuye amahera y'ishure abenshi baretse kwiga kuko babuze ico bagura ayo makaye n'ibindi vyankenerwa. ».

Pour dire :

« Pour que tous les enfants soient scolarisés, il faut que l'Etat procure des cahiers aux parents d'élèves qu'ils vont payer au fur et à mesure qu'ils ont de l'argent. Même si l'Etat a supprimé les frais scolaires, il y a des élèves qui ont abandonné

l'école faute de moyens pour acheter ces cahiers ainsi que d'autres matériels exigés en classe ».

La pauvreté de notre pays compromet le développement de la société Burundaise dans bien de domaines dont l'éducation. Les parents sont incapables d'acheter mêmes les cahiers de leurs enfants, car parmi eux, il y a ceux qui ne peuvent pas avoir au moins dix mille francs par an . Pour que les enfants soient donc scolarisés, il faut que l'Etat donne n'importe quoi qui est indispensable pour étudier, comme le précise l'un des parents :

« Kugira abana bige bose, Leta nize irabagaburira kw'ishure ibambike, Ibahe amakaye, amakaramu, ...eka ivyo vyose bisabwa Leta ibihe abana kuko twebwe ntavyo dushoboye kugura kuko turakenye. »

Pour dire :

« Pour que tous les enfants soient scolarisés, il faut que l'Etat prenne en charge les enfants en leur donnant de quoi manger à l'école, les vêtements, les cahiers, les stylos donc tout ce qu'on exige à l'école car nous sommes incapables de les acheter à cause de la pauvreté. »

Certains parents proposent la construction des écoles ainsi que l'engagement des enseignants en nombre suffisant comme condition indispensable pour que tous les enfants soient scolarisés. Sans doute, il y a des élèves qui abandonnent l'école à cause des distances parcourues pour arriver là où l'école est implantée. Ces cas se remarquent surtout dans les milieux ruraux où les écoles sont rares et éparpillées.

Voici donc ce que l'un des parents dit à ce propos :

« Kugira abana bige ari beshi ni hubakwe amashure menshi hafi na hafi kuko murazi ko hariho abana biga kure yaho bavuka kandi muzi ko umutekano utifasheneza hano mugihugu cacu. Ikindi naco Leta nifate abigisha neza, ibahembe umushahara ukwiye kugira biteho akazi bajejwe ».

Pour dire :

« Pour que la majorité des élèves soit scolarisée, il faut qu'il y ait la construction des écoles en peu partout en nombre suffisant car il y a des enfants qui étudient loin de leurs colline natale alors qu'il y a l'insécurité dans notre pays. De plus il faut que l'Etat rémunère les enseignants un salaire substantiel afin qu'il s accomplissent comme il faut ce qu'ils doivent faire. ».

Un autre parent le soutien en ces termes :

« Kugira abana bige ari benshi, Leta nihe akazi abarimu benshi kandi babishoboye, yubake amashure menshi arimwo intebe zikwiye abanyeshure kuko hariho abana iyo bagiye kw'ishure bakabura aho bicara bukeye badasubirayo. ».

Pour dire :

« Pour que la majorité des enfants soit scolarisée, il faut que l'Etat engage les enseignants en nombre suffisant et qui sont qualifiés, construisse de nombreuses écoles contenant de bancs pupitres car il y a des enfants qui quand ils se rendent à l'école et ne trouvent pas là où ils peuvent s'asseoir ne retrouvent pas le courage d'y retourner. ».

Nous venons de voir ce que les parents proposent pour que tous les enfants soient scolarisés. Mais plus de 90% ont stipulé que la scolarisation de tous les enfants reste impossible à cause des différents facteurs cités dans les pages précédentes.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

1. Conclusion générale

Nous voici au terme de ce travail intitulé :

« Perception des parents sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires en rapport avec la scolarisation de leurs enfants. Points de vue des parents de la commune BUKEYE de la Province MURAMVYA et ceux de la Commune KAMENGE en Mairie de Bujumbura ».

Il s'avère nécessaire de rappeler les principales parties qui composaient notre travail de recherche. Cette étude était constituée de deux parties à savoir le cadre théorique et méthodologique et enfin la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête.

Tout d'abord, nous avons fait l'introduction de notre sujet de recherche tout en justifiant, en motivant et en délimitant notre sujet. Ensuite, nous avons entamé la première partie, le cadre théorique et méthodologique où nous avons élucidé nos concepts, parlé de quelques considérations sur l'enseignement primaire au Burundi ainsi que la politique de la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires au Burundi.

Pour clore cette première partie, nous avons abordé la problématique de la recherche, formulé nos hypothèses et nous avons élaboré la démarche méthodologique utilisée lors de la réalisation de notre travail de recherche. Ainsi, d'une part nous avons déterminé la population d'enquête et l'échantillon et d'autre part, nous avons indiqué notre méthode de travail tout en indiquant notre instrument de recherche, le déroulement de l'enquête et enfin le mode de dépouillement des données.

Dans la deuxième partie concernant la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats, elle était composée par trois thèmes à savoir :

- Points de vue des parents en rapport avec le nombre d'enfants scolarisés et non scolarisés dans les familles avant et après la suppression des frais scolaires.
- La situation socio-économique des parents

- La suppression des frais scolaires et les réalités actuelles

En analysant les résultats thème par thème, nos constatations sont les suivantes :

Pour le premier thème traitant du nombre d'enfants scolarisés et non scolarisés dans les familles avant et après la suppression des frais scolaires, le constat est que tous les parents d'élèves ne sont pas parvenus à scolariser tous leurs enfants malgré la suppression des frais scolaires. En effet, certains de nos enquêtés nous ont signalé que le nombre d'enfants scolarisés en famille avant et après la suppression des frais scolaires reste inchangé. Parmi ces parents enquêtés, plus de 90 % d'un niveau socio-économique bas indépendamment de leur milieu d'origine nous ont signalé qu'ils rencontrent encore beaucoup de problèmes pour scolariser tous leurs enfants. S'agissant du deuxième thème « Niveau socio-économique des parents », il a été constaté que les parents d'élèves sont très pauvres.

En effet, parmi les principales causes qui empêchent les parents d'élèves de scolariser leurs enfants, la pauvreté et la famine occupent une place de choix. Nos enquêtés nous ont déclaré qu'ils sont incapables d'avoir ces autres frais scolaires exigés en classe à part ceux supprimés par l'Etat. Il s'avère important de signaler que parmi nos enquêtés, ceux qui se retrouvent dans l'incapacité d'acheter ces matériels scolaires exigés en classe sont également les parents d'élèves d'un niveau socio-économique bas quelque soit leur milieu d'origine.

Pour le troisième thème qui est « La suppression des frais scolaires et les réalités actuelles », nous avons pu constater que l'effectif des élèves scolarisés a été augmenté dans les salles de classes grâce à cette mesure prise par l'Etat. Mais en réalité, tous les enfants n'ont pas été scolarisés comme signalé par nos enquêtés. Ces frais dits indirects qui pèsent encore sur les parents constituent un obstacle non négligeable à la scolarité de leurs enfants. Le niveau de vie des parents d'élèves ne favorise pas la scolarisation de leurs enfants malgré la suppression des frais scolaires.

A part ces enfants dont les parents sont incapables d'avoir ces frais non supprimés par l'Etat, il y a des enfants orphelins, les enfants de la rue et ceux qui ont un handicap physique et qui ne fréquentent pas toujours l'école. En plus, les mentalités, les travaux

domestiques, les grossesses non désirées ainsi que les mariages précoces contribuent à diminuer l'effectif des filles scolarisées par rapport à celui des garçons. Donc, nous remarquons que tous les enfants ne sont pas scolarisés malgré la mesure prise par l'Etat. La pauvreté et la mentalité restent les deux principales causes qui freinent la scolarisation des enfants.

Après analyse et interprétation des données de notre recherche, nous avons pu répondre aux différentes questions que nous nous sommes posées. Nous avons donc constaté que :

- les parents apprécient de la même manière la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires.
- Ceux du milieu rural et ceux du milieu urbain perçoivent de la même façon la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires
- Tous les parents ne pensent pas que la suppression des frais scolaires a fort allégé le fardeau de la scolarisation.
- Ceux d'un niveau socio-économique bas et ceux d'un niveau socio-économique élevé ont une même vision mais les seconds parviennent à scolariser tous leurs enfants, ce qui n'est pas le cas pour les premiers.

Pour ce qui est des hypothèses,

L'hypothèse général : « D'une manière générale les parents seraient disposés à scolariser tous leurs enfants suite à la suppression des frais scolaires » a été infirmée selon les propos de nos enquêtés.

Pour les hypothèses opérationnelles,

La première hypothèse qui est : « Les parents du milieu rural seraient moins disposés à scolariser leurs enfants que les parents du milieu urbain malgré la suppression des frais scolaires », a été infirmée.

La deuxième hypothèse opérationnelle qui est : « Les parents d'un niveau de vie bas seraient moins disposés à scolariser leurs enfants que les parents d'un niveau de vie élevé malgré la suppression des frais scolaires » a été confirmée.

2. RECOMMANDATIONS

Pour clore notre travail, nous voudrions émettre quelques recommandations aux parents d'élèves, au Gouvernement et aux autres chercheurs.

Aux parents d'élèves

Nous recommandons de :

- Changer de mentalité pour comprendre le bien-fondé de l'école
- Obliger les enfants à fréquenter l'école

Au Gouvernement

Nous recommandons de :

- Construire des écoles en nombre suffisant pour que dans chaque salle de classe étudie un effectif limité (30 à 50)
- Recruter des enseignants dignes de leur nom pour qu'on sauvegarde la qualité de l'enseignement et pour que chaque salle de classe soit servie.
- Impliquer les parents d'élèves et autres partenaires de l'éducation lors de la prise des décisions en vue de partager les idées
- Séparer les enfants dont les âges diffèrent significativement
- Supprimer les coûts indirects qui bloquent encore la scolarisation des enfants
- Créer des écoles spéciales pour les enfants ex-combattants
- Disponibiliser à temps le matériel scolaire

Aux autres chercheurs

Nous recommandons de :

- Faire ce travail de recherche dans les autres communes (à part la Commune BUKEYE et celle de KAMENGE où nous avons mené notre travail de recherche) pour voir si les parents des autres Communes ou autres coins du Burundi perçoivent de la même façon la politique de suppression des frais scolaires dans les écoles primaires.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. BESLAY (M.) : Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F, 1979.
2. DEBLE (I.) : La Scolarité des filles, Paris, UNESCO, 1980.
3. DOTRENS (R.): Eduquer et instruire, Paris, Nathan, 1966.
4. DURKHEIM (E.) : Education et Sociologie, Paris, P.U.F, 1973
5. DEBESSE (M.) et MIALARET (G.) : Traité des Sciences Pédagogiques, T₅, Paris, P.U.F, 1979
6. ERNY (P.) : L'Enseignement dans les pays pauvres, Modèles et propositions, Paris, Harmattan 1979.
7. FEDERICO (M.) : La mémoire de l'avenir, Paris, UNESCO, 1994
8. HALLAK (J.) : Investir dans l'avenir, Paris, Harmattan, 1990
9. HUBERT (R.) : Traité de pédagogie générale, Paris, UNESCO, 1971.
10. LEON (A.) : Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F 1979.
11. MUCCHIELLI (R.) : L'analyse du contenu, connaissance du problème, Paris, E.S.F, 1974.
12. MUCCHIELLI (R.) : Le questionnaire dans l'enquête, psycho-sociale 5^e Ed, Revue et Augmentée, Paris, E.S.F, 1973.
13. PAGE (A.) : L'économie de l'éducation, Paris, P.U.F, 1971

II. COURS, DICTIONNAIRES, MEMOIRES, ET AUTRES DOCUMENTS DIVERS.

1. BARARUFISE (B.) : Contribution à l'étude des problèmes posés par l'éducation et la scolarisation au Burundi,
Thèse de doctorat, Lyon, II, 1974.
 2. B.E.R. : Ecole Communautaire au Burundi, Bujumbura, Février ,1981.
 3. Dictionnaire : Le Petit Robert de la langue française, Paris, le Robert, 1986.
 4. Dictionnaire : Larousse de la langue française, Paris, P.U.F, 1980.
 5. HABONIMANA (S.) : Les inerties de la population en matière de scolarisation primaire universelle, Mémoire, Bujumbura, U.B, FPSE, Avril 2005
 6. MINEDUC : Lever les obstacles financiers à l'éducation, conférence sur l'abolition des frais scolaires. Planifier la qualité et la pérennité Financières, BAMAKO, Mali : 19-22 Juin 2007.
 7. MINEDUC : Plan d'action pour la mise en œuvre du développement sectoriel de l'éducation, Bujumbura, Juin 2007
 8. MINEDUC : La lettre politique pour le secteur de l'éducation et de la formation, Bujumbura, 2006.
 9. NDIMURUKUNDO (N.) : L'éducation de base au Burundi : Ecole Yaga-Mukama (1996-1973), structures fonctionnement et impact social, Paris' thèse inédite de doctorat, Université René Descartes, 1990.
 10. NITUNGA (A.) : Problème de la faible scolarisation de la Province de Bubanza,
Bujumbura, U.B., FPSE, Mémoire, Mars 2004.
 11. NATIONS UNIES : Déclaration Universelle des droit de l'homme, New York, 1988
 12. NYINA WANKUSI (B.) : Etude au Burundi de quelques facteurs d'handicap à la scolarisation des filles, Bujumbura, U.B, FPSE, 1981.
 13. O.N.U : Déclaration adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies,
New York, Nations Unies, 1956.
 14. RONGERE (P.) : Méthode des sciences sociales, 3^{ème} Ed. Paris, Librairie Dalloz, 1971
-

15. RURIHOSE (F.) : Systeme éducatif burundais, crise, tâtonnement et Incohérences, Bujumbura, O.A.G, 2001
16. SARRAUT (A.) : L'Afrique de 1800 à 1965, textes et commentaires, Bujumbura, E.N.S, 1977.
17. SIBOMANA (P.) : Cours inédit de Sociologie de l'Education, Bujumbura, U.B, 2^e Licence, 2007.
18. SILLAMY (N.) : Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas 1980.
19. SINDAYIKENGERA (J.) : Analyse critique du système d'enseignement Burundais après la reforme de 1973 à travers les opinions des enseignants, mémoire, Bujumbura, U.B, FPSE, Février, 1995.
20. UNESCO : L'éducation de base en Afrique de l'Est, Nairobi, 1974
21. UNESCO : Conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique par rapport au développement en Afrique, Rapport Final, Nairobi, 1968.

ANNEXES

GUIDE d'entretien (en français)

1. Combien d'enfants avez-vous dans votre famille ?
2. Combien d'enfants avez-vous en âge scolaire ?
3. Etiez-vous capable de scolariser tous les enfants avant la suppression des frais scolaires ?
4. Etes-vous capable de scolariser tous les enfants après la suppression des frais scolaire
5. Comment parvenez-vous à vivre dans votre famille ?
6. Votre façon de vivre facilite-t-elle la scolarisation de vos enfants étant donné qu'on a supprimé les frais scolaires ?
7. Pourquoi les parents n'envoient-ils pas leurs enfants à l'école alors qu'on a supprimé les frais scolaires ?
8. Croyez-vous que la suppression des frais scolaires a fort contribué à la scolarisation des enfants en âge scolaire ?
9. La suppression des frais scolaires aurait-elle contribué à la scolarisation des deux sexes d'une façon équitable ?
10. Quels sont les inconvénients occasionnés par la suppression des frais scolaires ?
11. Quel est votre souhait (proposition) pour que tous les enfants en âge scolaire soient scolarisés ?

ANNEXE II

III. Consigne (en français)

Madame, Monsieur,

Nous répondons au nom de NGENDAKUMANA Angélique, nous sommes en train de rédiger un travail de fin d'études (mémoire) dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Notre intention est de mener une recherche sur la perception des parents, sur la suppression des frais scolaires dans les écoles primaires en rapport avec la scolarisation.

Nous savons que tout ce que vous allez nous dire, sera d'une grande importance pour une meilleure compréhension de notre sujet de recherche. Nous nous sommes munie d'un appareil enregistreur afin de pouvoir garder fidèlement les informations reçues qui resteront confidentielles entre nous et vous.

Nous vous remercions.

II. Guide d'entretien (en kirundi)

- 1) Ufise abana bangahe mu muryango ?
- 2) Abari bafise imyaka yo kuja kwishure imbere yuko Leta ifata ingingo yo gukura amahera y'ishure mu mashure matomato bari bangahe ?
- 3) Aho Leta itari bwafate ingingo yo gukura amafaranga y'ishure warashobora kwigisha abana bawe bose? Ego canke Oya. Kubera iki ?
- 4) None ubu ko Leta yakuye amahera y'ishure urashobora kwigisha abana bawe bose ?
- 5) None mubayeho gute mu muryamngo ?
- 6) Uko mubayeho birabafasha kwigisha abana banyu igihe Leta yafashe ingingo yo kwigisha abana k'ubuntu ?
- 7) None ni kubera iki hariho abavyeyi bafise abana batiga kandi barakuye amahera y'ishure ?
- 8) Ubona gukura amahera y'ishure mu mashure matomato vyaratumye abana bose bageze kwiga bashobora kuja mw'ishure ?
- 9) Iryo kurwa ry'amahera y'ishure ryaratumye barungika kw'ishure abahungu n'abakobwa ku rugero rumwe ?
- 10)) Nta mahinyu ubona mu nyigisho yoba yatumwe niyo ngingo Leta yafashe ?
- 11) Hokorwa iki kugira abana bose bageze kwiga baje kw'ishure ?

ANNEXE I

I. Consigne en Kirundi

Twebwe twitwa NGENDAKUMANA Angélique turiko turategura igikogwa giheza amashure ya kaminuza mugisata ci vyerekeye indero. Twashaka rero gutohoza kuvyerekeye ico abavyeyi bazi kw'ikurwa ry'amahera mu mashure matomato ivyo muza kumbarira bizongirira akamaro kanini mu gutahura kurusha ivyo ndiko ndarondera.

Twaje twitwaje akuma gafata amajwi kugira dushobore gufata ivyiyumviro vyanyu vyose muza kudushikiriza atajambo narimwe dukuyemwo canke ngo turenzeka. Ntimugire amakenga ivyo tuza kuvugana bizoguma hagati ya twebwe na mwebwe.

Murakoze.